

LE FRANCO

Le seul journal de langue française de l'Alberta Depuis 1928



Vol. 17 No. 29 Mercredi le 6 octobre 1982 20 pages 0.50

Ouverture officielle du Manoir St-Thomas

C'est à 14 h 00, vendredi dernier 1er octobre, qu'a eu lieu devant une foule de quelque deux cents personnes, l'ouverture officielle du Manoir St-Thomas à l'angle de la 85e avenue et de la 91e rue. Depuis 1974 les principaux dirigeants de la Fraternité d'âge d'or oeuvraient ardemment dans le but de réaliser ce qui n'était qu'un rêve. Ils ont réussi. Mais le lendemain parcouru entre 1974 et 1982 a été par bouts cahoteux. De fait, à quelques occasions il en aurait fallu de peu pour occasionner la démission des chefs de file, victimes des nombreuses frustrations rencontrées en cours de route. Mais le groupe a persévéré et a réussi à atteindre son objectif. Le Manoir St-Thomas est la plus récente institution francophone de la ville d'Edmonton et elle appartient à l'âge d'or.



Le Manoir St-Thomas: "La plus récente institution francophone d'Edmonton".

Le représentant du Gouvernement provincial, l'Honorable Julian Koziak, Ministre de la Consommation et des Corporations et membre de la Législature pour la circonscription d'Edmonton Strathcona a félicité les membres de la Fraternité de l'âge d'or pour leur dévouement et leur succès, sans manquer de souligner que les fonds pour la construction du Manoir proviennent exclusivement du Alberta Housing Corporation par l'entremise de la Division des Investissements du Fonds du patrimoine de l'Alberta.

Le représentant pour Edmonton Strathcona au Parlement canadien, M. David Kilgow, en a surpris plusieurs avec la qualité de son français parlé et a fait plus d'un heureux en ne parlant qu'en français. "L'occasion de parler en français en public ne m'est pas souvent donné...", disait-il en ajoutant qu'il n'allait pas rater sa chance en parlant anglais.

Les meilleurs voeux et souhaits du Maire d'Edmonton, Monsieur Cec Purves, ont été transmis par M. Ed Ewasiuk, échevin représentant du Ward I.

Voir Fraternité en page 2

Service référentiel pour enseignants de l'ACFA jugé un succès

Le but de ce projet était que le Bureau de l'éducation de l'ACFA prête son concours aux conseils scolaires dans le recrutement de professeurs bilingues pour enseigner dans les programmes institués selon l'Article 159 (1) (a) de l'Acte scolaire. Pour sa part, l'Association des Commissaires pour l'éducation bilingue en Alberta s'engageait de coopérer avec l'ACFA afin d'assurer un nombre suffisant de professeurs bilingues qualifiés et compétents afin de pourvoir aux besoins des Albertains.

En collaboration avec Madame Diane Vallières Dabrensky de la Faculté St-Jean, qui nous prêta gracieusement son concours lors d'une tournée qu'elle fit dans diverses institutions de formation pédagogique de l'Est, un pamphlet descriptif du Service référentiel fut distribué. De notre côté, nous avons établi de nombreux contacts avec différentes agences susceptibles de s'intéresser à un tel service. Comme résultat, nous avons reçu entre mars et la fin juin 1982, plus de 200 demandes de renseignements et quelques 113 postulants se sont inscrits au service. Les coordonnées de ces postulants furent circulées parmi les conseils scolaires participant au service et à la suite d'un sondage effectué en août dernier, notre compilation finale indique que 15 candidats furent engagés au niveau élémentaire par l'entremise du Service référentiel ce qui donne une moyenne de 13.25 p.c., un résultat que nous désirons satisfaisants, si l'on tient compte de la nouveauté du service.

Les demandes de renseignements et d'inscriptions se continuent à raison de deux-trois par semaine.

L'Association voit dans ce service une bonne source de recrutement de professeurs francophones pour assurer que les programmes enseignés sous l'égide de l'article 159(1)(a) de l'Acte le soit dans les meilleures conditions possibles.

L'épluchette à Rivière-La-Paix

Par Georgette Fournier



L'épluchette de blé d'inde: "On a eu un plaisir fou".

Samedi le 18 septembre notre régional organise pour la première fois l'épluchette de blé d'inde afin de revivre une de nos anciennes traditions.

Dans un décor de campagne, à l'aréna du Guy-Donnelly-Sportex, la piste de danse où l'on avait empilé 50 douzaine de blés d'inde était entourée de ballots de paille pour s'asseoir. Dans le "coin des enfants" 1500 lbs. de paille formait une meule de apille qui a su très bien amuser les enfants toute la veillée.

La soirée débuta très lentement. M. Laurier Maisonneuve, animateur, eu peine à stimuler les quelques cent personnes qui se sont rendues. Enfin le décorticage commence et les gens participe avec enthousiasme. Mais dans la foule il y avait 6 tricheurs (des personnes qui n'ont pas embrassées leur voisin ou voisine lorsqu'ils trouvaient un épi avec un grain noir ou rouge). Alors nous avons dû les amener en cour. La juge, une westerner, Mme Liliane Béland, impose des pénitences assez sévères. La loi est la loi et ils devaient être punis.

Suite à ce numéro surprise l'orchestre de Marguerite Audet et ses joyeux copains invite la foule à danser. Ces derniers nous ont amener "Manda", mime de la chanson "Moi je m'appelle Manda"

Voir épluchette en page 2

M. Guy Goyer nommé Maître de recherches

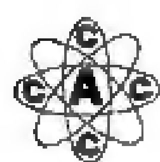
EDMONTON. Le 30 août dernier, les administrateurs du Conseil de recherches de l'Alberta ont nommé un nouveau maître de recherches en la personne de M. Guy Goyer, météorologiste internationalement respecté. Il n'occupera ce poste de prestige, le plus haut pour ce qui est des spécialistes, qu'avec deux autres cadres scientifiques supérieurs. M. Goyer a été chef du Département des sciences de l'atmosphère durant sept années avant qu'il ne s'absente en 1981 afin de diriger en Espagne un projet de modification du temps, projet patronné par l'ONU.



M. Guy Goyer, Maître de recherches

A titre de maître de recherches, M. Goyer appliquera ses nombreuses années d'expérience en météorologie à la mise au point de critères permettant de prévoir les points de tombée de la foudre. Les compagnies d'électricité et les industries forestières pourraient bénéficier grandement de ces travaux de recherche.

Voir Sciences en page 2



CONSEIL ALBERTAIN DE LA COOPERATION

Vos intérêts économiques

Si on examine la structure d'une société on peut se demander quelles sont les dynamiques qui la font fonctionner. Le Chanoine Groulx, historien canadien-français, suggérait qu'il y avait vraiment quatre grandes forces à l'oeuvre dans chaque société et que pour qu'un peuple soit épanoui et capable de diriger sa destinée il devait prendre le contrôle de ces quatre forces. Toujours d'après le Chanoine Groulx, ces quatre dynamiques se nommaient, par ordre de priorité: l'économie, la politique, le social et le culturel.

Le Chanoine référait souvent à cette théorie pour expliquer la vie et les problèmes du peuple québécois. Sur les plaines d'Abraham, le peuple francophone a perdu sa force politique et économique qui allait être contrôlée par une minorité anglophone. Parce qu'il ne lui restait que le social et le culturel, le peuple québécois s'est développé une identité ou une image très forte. Ce n'est que depuis quelques années qu'il travaille à prendre contrôle sur le plan économique et politique. Ceci explique en partie l'ascension des mouvements séparatistes qui ont voulu très vite combler ces lacunes.

Si on applique la théorie des quatre dynamiques à la communauté franco-albertaine, nous observons qu'un effort a été fait pour sauvegarder notre vie culturelle mais que nous n'avons aucune force, ou très peu, au point de vue économique, politique ou social . Et l'axiome veut que pour contrôler sa vie politique il faut contrôler son économie.

En regardant l'histoire des francophones au Québec on s'aperçoit que ceux-ci ont commencé à prendre en main leur économie par le mouvement coopératif qui génère une bonne partie des revenus de cette province. En effet, 5 millions de sociétaires francophones contrôlent plus de 11 milliards de dollars.

Hors-Québec, le mouvement coopératif francophone possède quelque 400 institutions financières et commerciales qui ont un actif de 1.2 milliard. Ces institutions regroupent plus de 500,000 sociétaires et embauchent 3,000 francophones.

Ces coopératives peuvent constituer un levier important de nature à permettre aux francophones de s'aménager des espaces économiques qui correspondent à leurs besoins.

En Alberta nous devons admettre que le secteur économique coopératif a été la force qui a vraiment développé les petites communautés francophones. Donc, nous pouvons conclure qu'il est à l'avantage de tous les groupements francophones d' ... "harmonisé leurs objectifs surtout en ce qui touche à l'éducation et à la formation des membres des diverses institutions coopératives et également en ce qui touche au développement aux niveaux secondaire et universitaire de cours et de programmes axés sur la coopération en milieu minoritaire francophone". ref: pour nous inscrire dans l'avenir, FFHQ

Comme le disait souvent Fernando Girard, ensemble nous sommes forts.

Fraternité d'âge d'or suite de la page 1

Le Président de la Fraternitéd'âge d'or, M. Raymond Poulin, qui a été ni plus ni moins l'âme inspiratrice de ce projet de construction du Manoir St-Thomas, celui qui par sa persévérance sa confiance et son optimisme inébranlable a soutenu et encouragé les siens jusqu'au bout, a dû malheureusement s'absenter des cérémonies officielles d'ouverture puisqu'il était porteur aux funérailles de son grand ami et collaborateur, M. Laurent Ulliac. C'est donc M. Paul Hogue qui a représenté M.Poulin et qui a parlé au nom de la Fraternité d'âge d'or. Soulignant l'aide reçu de part et d'autres, des politiciens comme des fonctionnaires aux différents paliers de gouvernement ainsi que des architectes et des entrepreneurs en construction, M. Nogue a tracé les différentes étapes, parfois difficiles, qu'il a fallu traverser pour arriver à cette journée heureuse d'ouverture officielle du Manoir St-Thomas. Malgré son âge passablement avancé, M. Nogue a donné son discours en français et en anglais sans la moindre défaillance.

C'est M. Laurent Poty qui a eu l'honneur de représenter les résidents du Manoir et d'offrir en leur nom dans les deux langues officielles les remerciements d'occasion les plus sincères aux représentants des gouvernements, des agences et des compagnies qui ont, de près ou de loin, participé à ce projet d'envergure.

La Fraternité de l'âge d'or a reçu de M. David Kilgour un drapeau canadien et de M. Julian Koziak un drapeau de la province de l'Alberta et une plaque commémorative à l'occasion de cette ouverture officielle du Manoir St-Thomas.

Sciences de l'atmosphère suite de la page 1

M. Gilles Cloutier, président du Conseil de Recherches de l'Alberta, déclare: "M. Goyer est hautement respecté pour ses vastes connaissances scientifiques et pour son rôle en tant que premier fonctionnaire du Département des sciences de l'atmosphère. Il est tenu en grande considération par la communauté mondiale des météorologistes. Il a joué un rôle important à l'étranger, auprès d'organismes de météorologie. J'augure bien de l'apport de M. Goyer au Conseil de Recherches."

M. Goyer est né à Montréal le 14 février 1922. En 1943, il obtient un baccalauréat en arts à la suite d'études classiques entreprises à l'Université de Montréal. Toujours au même endroit, en 1947, il est détenteur d'un baccalauréat spécialisé en chimie; l'année d'après, d'une maîtrise en chimie physique; puis en 1951, d'un doctorat en chimie physique.

En 1950, M. Goyer devient assistant de recherches responsable des contrats avec le gouvernement au Central Aerosol Research Laboratories de l'Université Columbia à New-York. Il est nommé, en 1952, chimiste en chef au Head Aerosol Laboratory de l'Université de Chicago et est chargé du projet d'étude sur la physique des nuages. De 1955 à 1962, voici les fonctions qui lui échoient à la Canadian Industries Ltd. (CIL): chimiste à la recherche au Central Research Laboratory; ingénieur à la recherche, puis superviseur de la recherche de pointe et en génie chimique à l'Explosives Research Laboratory; directeur intérimaire de la recherche en explosifs à l'Explosives and Ammunition Division.

M. Goyer s'engage directement dans la recherche sur le temps quand en 1962 il travaille pour le National Center for Atmospheric Research, à Boulder, Colorado; il y est nommé directeur du Département de la physique de l'atmosphère et plus tard directeur adjoint du National Hail Research Experiment. Douze ans après, il vient s'établir à Edmonton où il est nommé chef du Département des sciences atmosphériques du Conseil de recherches de l'Alberta, poste qu'il a détenu jusqu'en janvier 1981.

En Espagne, la même année, il a participé comme coordonnateur du travail sur le terrain à un projet d'amélioration des averses, projet parrainé

Voir Goyer en page 4

Epluchette suite de la page 1

Vers les 11 h on déguste le bon blé d'inde frais et de bons beignes au pain.

Ce fût une soirée très agréable pour le petit nombre qui se sont rendu. La température était de plus favorable aux travaux de la moisson et vu une population fermière de notre régionale plusieurs ne pouvaient se permettre de se réjouir à l'épluchette. Tout de même le blé d'inde frais n'a aussi qu'un temps.

L'an prochain nous espérons que la température favorisera la détente.

Merci à tous les participants de leur appui et à tous ceux qui ont prêté mains fortes aux organisateurs d'une manière ou d'une autre.



L'épluchette pour les adultes - le foin pour les enfants. Mais tous se sont amusés.

COUPON D'ABONNEMENT

Prenez un abonnement, pour vous-même ou pour quelqu'un qui n'en a pas.

1 an 15$ 2 ans 25$

NOM..

ADRESSE..

....

VILLE........................ CODE POSTAL..........



10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

LAURENT ULLIAC 1931-1982 DR. MAURICE CREURER 1939-1982

Lors d'une tragédie survenue le 27 septembre dernier, deux familles bien connues et toute la francophonie albertaine perdaient deux êtres chers. M. Laurent Ulliac et le Dr. Maurice Creurer ont perdu la vie dans une noyade survenue lors d'une expédition de chasse au lac Touchwood, tout près de Lac la Biche.

LAURENT ULLIAC:

Agé de 50 ans il était né à Gourin, était le fils de François Ulliac, décédé, et d'Eloïse Plamondon. Laurent fit son école primaire à la mission du Lac la Biche puis après ses études secondaires il se dirigea vers l'école d'agriculture de Vermilion. Il fit ensuite des études professionnelles en évaluation; il a opéré des moulins à scie dans la région de Lac la Biche. Il fut représentant de la General Motors Acceptance Corporation et devint agent d'automobile au Lac La Biche en 1949. En 1957 il vendit son agence et se rendit à Uranium City pour y aider à la construction de la mine. En 1958 il devenait agent d'immeuble avec la firme Melton. En 1963 on le voit gérant de la section commerciale de Star Agencies et en 1969, avec René Blais et Tom Lea, il fonde Arcana Agencies.

Laurent Ulliac laisse dans le deuil son épouse Denise (mariage le 5 juin 1956 à Atmore), son fils Richard, 21 ans (sa fiancée Jeannette Baillargeon), et sa fille Anita 19 ans. Trois frères, Raymond, Paul et Alcide. Mme George (Marguerite) Bourassa, Plamondon; Mme Roland (Mélanie) Vincent, Edmonton; Mme Léo (Madeleine) Lamoureux, Normandeau et Mme Victor (Marianna) Biollo, de Venise.

Laurent Ulliac était membre des Chevaliers de Colomb, Conseil LaVérendrye No. 1938. Il était membre du Club Richelieu, membre du Real Estate Board d'Edmonton. Il était président d'une association groupant 18 compagnies impliquées dans le développement des terrains; Il était membre de l'Association Internationale des Evaluateurs.



M. Laurent Ulliac, décédé à l'âge de 50 ans.

L'une des activités qui lui tenait très au coeur: l'Association des Scouts Francophones. Il fut l'un des fondateurs du scoutisme renouvelé en Alberta. En 1971, le Père Jean Patoine OMI et le Club Richelieu firent certaines pressions sur M. Laurent Ulliac et Laurent Beaudoin pour faire revivre le scoutisme francophone et en 1972 Laurent Ulliac fut élu président de l'Association des Scouts Francophones d'Edmonton, position qu'il occupa jusqu'en 1980. Entre 1976 et 1980 il fut également président de l'Association des Scouts Francophones de l'Alberta. Depuis 1980 il était Président de la Fédération des Scouts Francophones de l'Ouest, après en avoir été directeur depuis 1976. En 1977 il était directeur au conseil d'administration national pour l'Association des scouts du Canada.

Parmi les décorations reçues: le noeud de Garrick et le bouton de 5 ans en juin 1980. La décoration Louis Riel en juin 1980 décernée aux gens de l'ouest pour services rendus au scoutisme. La Croix de Jérusalem le 13 septembre 1980 pour son dévouement — à l'administration au niveau national. Cette dernière décoration lui avait été remise par le Gouverneur Général du Canada à Québec. Enfin à sa femme Denise, le District de l'Alberta a remis en juin 1980 l'épinglette "Merci" pour avoir généreusement partagé son époux au profit des jeunes francophones. "N'oublions pas que nous travaillons pour les jeunes" un dernier mot que nous laisse Laurent...

Enfin, Laurent Ulliac aura rempli une vie d'amour à sa famille et de dévouement et de service envers les jeunes et ses compatriotes. Le souvenir de cet homme imposant restera gravé longtemps dans ses oeuvres. Le Franco offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée et à ses nombreux parents et amis.

DR. MAURICE CREURER:

Maurice Creurer naquit à St-Brieux, Saskatchewan en 1930. Il fit son cours classique au Collège Mathieu de Gravelbourg et y obtint son B.A. en 1952. Il fit son cours en médecine à l'Université Laval, à Québec, obtint le MD en 1958. Il fit une année d'internat à Sherbrooke et à l'hôpital St-Luc de Montréal.

Le 6 septembre 1958 il épousa Yolande Mercier de Ste-Louise, comté de l'Islet, au Québec. Cet automne-là, ils se sont rendus à Meadow Lake, Saskatchewan où il établit sa pren.:re pratique de médecine générale et y demeura jusqu'en 1965. Ce fut une vie dure avec de longues heures de bureau traitant tous genres de maladies et d'accidents, les appels de nuit et les rudesses de l'hiver; il agissait également comme coroner pour la région et s'occupait des Indiens.

Il y eut aussi les bons moments: son fils Marc naquit en 1960, Louis en 1962 et Lisa en 1965.

En 1965, Maurice alla passer un an à Red Deer; la famille s'établit à Edmonton en 1966 et aussitôt elle devint membre de la paroisse Saint-Thomas. Il travailla un an au CNR et ouvrit son propre bureau à Pleasantview.

Maurice Creurer fut l'un des premiers médecins d'Edmonton à passer l'examen des spécialistes en médecine de famille. Il était membre du personnel actif à l'hôpital Général d'Edmonton; Il faisait partie du College of Family Practitioners of Alberta. Il a été actif aux niveaux de la paroisse, de l'école et du hockey mineur. Il était membre des Chevaliers de Colomb, Conseil Lapointe No. 6264.

Maurice Creurer aura été un homme honnête; la religion fut le centre de sa vie. Il avait toujours le sourire, même dans l'adversité. Il était doué d'une grande patience.

Comme ami, on ne pouvait demander plus sincère et fidèle.

En tant que père de famille, il eut trois enfants: Marc, 22 ans, qui est à l'emploi de Rancho Realty; Louise, 20 ans, étudie l'architecture et Lisa, 17 ans étudiante à l'école Picard à Edmonton. Maurice n'a jamais négligé sa famille pour son travail.

Comme médecin, il était compétent, se tenait à date par les cours à l'université; le médecin consciencieux et sympathique, doué d'une grande compassion pour ses malades; enfin, il était toujours disponible.

Parmi ses activités de détente, il aimait le ski alpin, le golf et la chasse, alors qu'il aimait aller se détendre dans la belle nature: il en revenait habituellement prêt à se relancer...

En plus de sa femme et de ses enfants, Maurice Creurer laisse dans le deuil trois frères et deux soeurs: Adrien et Steve de Saskatoon, et Alen de Leduc. Mme Clarence (Regina) Anderson, Devon: Mme Odile Zimmerman, North Battleford. Son fils Marc est fiancé à Danielle Desrochers, d'Edmonton.



Dr. Maurice Creure, décédé à l'âge de 52 ans.

Le Franco offre à la famille Creurer ses sincères condoléances. Les nombreux amis du Dr. Maurice Creurer se souviendront longtemps de son dévouement et de sa sincérité.

Les funérailles pour Laurent Ulliac et Maurice Creurer ont eu lieu le vendredi, 1er octobre 1982 en l'église St-Thomas d'Edmonton. L'inhumation fut faite au cimetière St-Anthony.

SOEUR MADELEINE LEBLANC ELUE SUPERIEURE GENERALE

Les Soeurs de la Providence, unies en congrès d'orientation à Montréal les 26 et 27 juillet dernier, ont procédé à l'élection de Soeur Madeleine Leblanc au poste de supérieure générale de leur communauté. Cette congrégation, rappelons-le, comprend de 2.400 religieuses et a son siège à Montréal. Ont participé à ce congrès d'orientation des déléguées officielles de trois pays, où la communauté a des membres, le Canada, les Etats-Unis et le Chili.

Avant l'élection de Soeur Leblanc, les religieuses ont adopté des statuts révisés où l'on réaffirme l'engagement de service de la communauté auprès des personnes démunies. Soeur Leblanc a d'ailleurs présidé pendant quatre ans le comité chargé de la refonte des statuts de la congrégation.

La nouvelle supérieure compte 24 années d'expérience en éducation et dans l'administration des affaires de la communauté. Dans ce dernier domaine, elle a occupé des fonctions tant au niveau régional que national, en passant par le niveau provincial.

Après son élection, Soeur Leblanc a prononcé un discours d'acceptation dans les trois langues officielles de la communauté: le français, l'anglais et l'espagnol.

Les déléguées ont nommé aussi des nouveaux membres au conseil général d'administration. Ces religieuses, qui résideront toutes à Montréal, sont les Soeurs Laurette Frigon, Rita Corneau, Pauline Massicotte, Roberta Rorke, Thérèse Dufresne (secrétaire) et Claire Houde (trésorière).





RENCONTRE DES ANCIENS DE L'ECOLE J.H. PICARD

Depuis 1972, l'école J.H. Picard offre une éducation française au niveau secondaire. Pour marquer son dixième anniversaire l'école J.H. Picard invite tous les anciens élèves, parents, amis et enseignants à une RENCONTRE qui aura lieu le samedi 6 novembre 1982, au EDMONTON INN

16h45: Messe en l'église St-Thomas
18h00: Cocktails
19h00: Banquet
21h00: Danse

Pour de plus amples renseignements et pour réserver vos places, communiquez avec M. Ernest Lefebvre au numéro:

465-6457

EDITORIAL

Le Droit constitutionnel aux Conseils scolaires homogènes

Le recours aux tribunaux: le temps presse

Pourquoi chercher midi à quatorze heures? Le cas le plus patent d'une réclamation devant les tribunaux du droit constitutionnel à des conseils scolaires en Ontario se trouve ici même, dans la région d'Ottawa-Carleton. Ce fut demandé au gouvernement qui l'a refusé. Il suffit de se convaincre qu'il y a matière à procès pour déni de droits. Et l'éventuel bailleur de fonds est sur les lieux, soit le gouvernement fédéral qui trouvera en l'affaire un mobile suffisant pour illustrer toute l'étendue du nouveau droit linguistique qui se trouve dans la Charte des droits et libertés.

Le temps est plus que propice pour faire interpréter par la chaîne des tribunaux ce qu'il en est précisément de ces droits, depuis celui de l'individu à recevoir son instruction primaire et secondaire dans sa langue de minoritaire, jusqu'à la définition même de "l'établissement public" dont il est question dans la Charte, soit une "personne morale administrative". Le jugement Deschênes est déjà porté en appel. Il trouvera son propre chemin jusqu'en Cour suprême du Canada, mais il lui faut un pendant ontarien.

Pourquoi? Souvenons-nous de l'impact qu'eurent les arrêts Blaikie et Forest lorsqu'ils firent l'objet de célèbres décisions parallèles. L'un visait la toute récente loi 101 dans ses clauses restrictives sur la langue de la Législature et des tribunaux; d'un même souffle, le plus haut tribunal du pays rétablissait dans un second jugement ce droit identique pour les Manitobains francophones. Un recours au même parallélisme pourrait encore servir la francophonie, cette fois en matière d'éducation.

Il faut amener les tribunaux à définir le droit linguistique scolaire des minoritaires de langue officielle, et aussi ses modalités d'application. Car les juges qui ont le sens de l'équité ne pourront définir le droit des appelants francophones autrement que celui des Anglo-Québécois. Et si la norme d'application doit être la générosité avec laquelle le Québec a traité des générations successives de minoritaires anglophones, combien il sera difficile d'en décider autrement pour les francophones hors Québec. Et si notre prétention est justifiée à l'effet que cela s'étend jusqu'au droit de gérer son propre système scolaire, quelle ouverture soudaine, surtout pour les francophones qui en sont encore au passif dans le bilan des "deux poids, deux mesures"... Mais encore faut-il que les tribunaux aient quelques cas ontariens à se mettre sous la dent. Pourquoi attendre? Il en est un tout chaud, ici même, qui scandalise tout le monde.

Qui plus est, une cause ontarienne portée devant le pouvoir judiciaire pourrait être menée audacieusement, en demandant aux tribunaux qu'ils soient impératifs dans leur décision et qu'ils exigent le rétablissement des plaignants francophones dans leur droit. Ceci pourrait se faire en vertu de l'article 15[2] de la Charte des droits et libertés. Il y est dit que si la loi ne doit pas faire acception de personne et s'applique également à tous, cela "n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés [...]". Demander à la cour qu'elle joue un rôle actif comme l'a fait la Cour suprême américaine au nom de "L'affirmative action" [la promotion sociale] pour des cas de discrimination séculaire. Une abondante jurisprudence américiane est déjà bâtie, qui ne demande qu'à être empruntée.

On pourrait demander aux tribunaux qu'ils se portent ainsi garants des droits constitutionnels qu'ils interprètent, et qu'ils soient nets dans la définition des droits qu'il faudra appliquer concrètement par des lois provinciales et des mesures administratives conséquentes. Pourquoi ne pas se réclamer de telles ordonnances judiciaires qui intimeraient aux pouvoirs civils "d'améliorer la situation d'individus et de groupes défavorisés" comme le sont sur le plan scolaire et linguistique ces milliers de Franco-Ontariens? La Charte des droits et libertés ne doit pas demeurer lettre morte. Il faut en extraire tout le contenu utile, toutes ses implications profitables.

L'urgence de "faire monter" une cause ontaroise dans la hiérarchie des tribunaux, parallèlement à la cause québécoise du jugement Deschênes, s'impose de toute évidence: c'est dès maintenant qu'il faut l'entreprendre. Le plus tôt sera le mieux car il faut préparer le jour où, lorsque viendra son tour, la Cour suprême du Canada tranchera sur le droit des uns, les Anglo-Québécois, sans oublier celui des autres, les Franco-Ontariens. Les rendez-vous historiques, ça se prépare de longue main et d'action rapide.

Le Droit, Ottawa
Pierre Tremblay

Lettres ouvertes

M. le rédacteur,

Je désire faire une correction à l'article qui a paru en page 14 du Franco du mercredi 22 septembre concernant le pianon automatique.

Ces pianos ne fonctionnent pas à l'air forcé mais plutôt à vacuum créé par le mécanisme des pédales.

Avec l'aide de la pression atmosphérique, l'air qui cherche à pénétrer à l'intérieur des conduits s'introduit à travers des perforations du rouleur dès que ces perforations traversent la bar de traction.

Cet air ouvre ensuite des soupapes, qui laissent entrer un plus grand montant d'air pour former des soufflets qui mettent l'action du piano en marche.

Les perforations du rouleau correspondent aux notes désirées. Ceci explique en bref le fonctionnement du piano automatique.

Fort Kent,
Réal Croteau

Le Club des Aînés de l'Immaculée

Mercredi, le 15 septembre nous étions tous invités à un souper genre Smorgasborg à l'hôtel Mayfield Inn, gracieuseté de notre Club des Aînés. Nous avons en notre rencontre hebdomadaire, jeu de carte, etc. ensuite ceux qui avaient de la place dans leurs autos, ont eu la bonté d'emmener ceux et celles qui n'avaient pas cette chance. Tous sont retournés chez eux bien repus et contents.

Notre présidente Mme Jeanne Bouchard est partie en voyage dans les Maritimes. Nous lui souhaitons bon voyage et bonne santé. Elle mérite tous nos remerciements pour son dévouement à notre club.

M. et Mme Léandre Lamoureux, qui sont membres actifs de notre club ont marié leur fils Pierre, le 25 septembre. Il épousait Joanne Martineau. Nous leur souhaitons bonheur et longue vie.

Par Mme Juliette Amiot

LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

Directeur-rédacteur
Paul Denis

Composition-montage
Julie Bernard

Administration-montage
Louise McKnight

Directeur des ventes
Michel Bacula

Adjointe à la vente
Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO-ALBERTAIN, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone: [403] 423-5672

L'abonnement annuel coûte:

1 an: $15.00
2 ans: $25.00

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.

Goyer suite de la page 2

par l'Organisation météorologique mondiale de Genève (Suisse).

Depuis 1974, M. Goyer fait partie des maîtres-assistants à l'emploi à la faculté de géographie de l'Université de l'Alberta. Tout le long de sa carrière, il a été ou président, ou vice-président ou membre de plus de 18 comités professionnels, conseils ou assemblées. Il est membre de l'Institut de chimie du Canada, de la research Society of America, de l'American Meteorological Society et de la Société canadienne de météorologie. Il a fait de nombreux exposés devant sociétés savantes, membres de son propre corps professionnel, agences de financement, groupes sociaux d'entraide, membres des professions libérales, étudiants d'université et collège, et cela au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, en Australie, en France, en Allemagne, en Suisse, et Italie et en Tchécoslovaquie.

Programme de recherche sur la foudre proposé par M. Guy Goyer

Chaque année, la foudre cause des dommages aux installations de transport d'électricité, qui occasionne des pannes de courant. Et chaque année encore, des millions de dollars en forêt s'envolent en fumée à cause de la foudre.

Au cours des années, en Alberta, une banque des données a été constituée où sont recueillies des informations d'origine diverse sur la foudre. Ces informations proviennent, par exemple, des postes d'observation des services forestiers qui ont relevé les cas d'incendie sur une longue période d'années des compagnies d'électricité qui ont accumulé des renseignements précis sur les dommages causés à leurs installations électriques. Et pendant presque trente ans, la Conseil de recherche de l'Alberta a poursuivi des enquêtes scientifiques et des observations sur les orages et les tempêtes de grêle

En mettant en corrélation toutes ces données d'origine diverse et en y ajoutant d'autres, relatives au taux de fréquence et d'intensité de la foudre, M. Goyer espère parvenir rapidement à une meilleure compréhension de la physique de ce phénomène. De ces travaux pourront découler la mise au point d'une méthode qui permettra de prévoir les coups de foudre et la mise en place d'un système d'alarme à courte portée. Grâce à ce système, on pourra éviter les pannes d'électricité et les incendies de forêt, respectivement en détournant le courant des réseaux de transmission menacés et en dépêchant les équipes de sapeurs vers les endroits en péril tout cela avant même que la foudre ne tombe.

A partir des données recueillies par Calgary Power depuis 1976, M. Goyer se propose d'établir des corrélations entre le coup de foudre et certaines caractéristiques de l'écho radar (comme l'aire, l'altitude, le coefficient de réflexion), afin de déterminer quelle est la corrélation la plus significative. Le déroulement de l'orage sera analysé avant et après le coup de foudre. Un atout d'importance de cette analyse pourrait être la combinaison de l'informatique et d'un radar de météorologie à fonctionnement numérique, telle qu'elle a été mise au point par le Département des sciences atmosphériques du Conseil de recherches de l'Alberta. En effet, grâce à cette combinaison, on devrait être en mesure d'étudier les orages, en regard de leur intensité et de leur déroulement, à partir de "tranches" verticales et horizontales.

Concours d'oeuvres dramatiques pour la radio

L'émission "La Feuillaison" diffusée au réseau français de la radio de Radio-Canada encourage les auteurs d'oeuvres dramatiques à soumettre des oeuvres inédites, et les stations régionales à travers le pays s'emploient à réaliser des dramatiques à partir des oeuvres soumises.

Dans le but d'encourager les auteurs albertains qui auraient des textes à soumettre...

CHFA, la radio française de Radio-Canada en Alberta, organise un concours sous le titre générique "La Feuillaison" qui a pour but d'encourager les auteurs albertains à soumettre des textes dramatiques de 30 minutes qui pourraient faire l'objet d'une diffusion à la radio locale ou au réseau entier de Radio-Canada.

Le concours débute le 1er octobre prochain et se terminera le 30 novembre. Le (la) gagnant (sera annoncé(e) le 15 décembre.

LE PRIX: Une diffusion possible à la radio locale et-ou au réseau français de radio, aux cachets habituels, et une bibliothèque littéraire de qualité.

Règlements du concours:

- Il est ouvert à toute personne demeurant en Alberta, âgé de 16 ans ou plus, exception faite des employés de la Société Radio-Canada et des membres de leur famille.

- Ne seront admises que les oeuvres dramatiques inédites d'une longueur de 30 minutes, conçues pour la radio. (La durée totale du texte ne doit pas dépasser 25 minutes, musique et effets sonores compris).

- Les manuscrits doivent être soumis en trois (3) exemplaires, dactylographiés à double interligne, sur feuilles de 21.5 cm X 28 cm (8.5 X 11pc.).

- Les manuscrits doivent parvenir à CHFA, à l'adresse ci-dessous, avant le 30 novembre 1982.

- Un jury de quatre (4) personnes, toutes des personnalités du théâtre, fera le choix des textes soumis et annoncera sa décision lors d'une réception intime au plus tard le 15 décembre 1982.

- Les manuscrits ne seront pas retournés et seront détruits un mois (30 jours) de la date limite du concours.

- Un auteur peut soumettre autant de textes qu'il le veut à la condition de les envoyer séparément selon les directives ci-dessus.

Adressez toute correspondance ou demande de renseignements supplémentaires à:

Concours "La Feuillaison"
CHFA, Radio-Canada
C.P. 555
Edmonton, Alberta
T5J 2P4

"Les dompteurs de vent"

"Les Dompteurs de vent", un film documentaire réalisé par André Gladu, produit par l'Office national du film, sera présenté à la télévision de Radio-Canada le dimanche 10 octobre à 21 h 50.

Entre l'Ile-aux-Coudres et un petit village de la Beauce française, des hommes témoignent de leur métier et de l'époque de la meunerie à vent. "Les Dompteurs de vent", un document qui nous permet de découvrir un aspect peu connu de notre patrimoine: les moulins à vent, tels qu'ils nous sont parvenus.

Pendant des siècles, paysans français et habitants québécois comptèrent sur le travail du meunier pour assurer leur subsistance. C'était une lourde responsabilité pour le meunier qui devait se soumettre aux humeurs capricieuses du vent. Alors pour mieux maîtriser son moulin, il apprivoisa le vent. Il apprit à déceler ses pièges, à flairer ses silences et ses tempêtes. Le vent de galerne, le vent de soleil, le suroît... n'eurent bientôt plus de secret pour lui. Elément sauvage et fantasque, il fut domestiqué par les dompteurs de vent.

Que sont-elles aujourd'hui devenues ces belles et ingénieuses machines à moudre le blé? Supplantées par la technologie, elles ont, pour la plupart, été abandonnées et leurs longues ailes ont cessé de battre le vent.

Dans ce document, les dompteurs de vent du Québec et de France évoquent, pour nous, cette époque à jamais révolue.

Attention gens de Morinville

La Société historique de Morinville veut emprunter vos photos pour la réalisation de livre d'histoire picturale de Morinville, Volume II, mettant en évidence l'histoire de Morinville de 1940 à 1970.

Chaque photo doit être accompagnée d'une information complète donnant la date de la photo, les noms des personnes qui y figurent et l'événement ou l'occasion ainsi représenté. Les photos seront retournés aux propriétaires aussitôt que le livre sera publié.

Le livre se vendra à $35. l'unité. La Société historique accepte dès maintenant un dépôt de $15. sur chaque livre commandé.

Les photos doivent être expédiés à:

La Société Historique de Morinville
C.P. 1200
Morinville, Alberta

ou apportées à:

L'édifice historique de Morinville [ancien couvent] les mardis ou jeudis soirs de 19 h à 21 h.

[date limite: 24 février 1983]

Annonces classées

A VENDRE

Billets d'avion à vendre: Edmonton-Montréal. Aller et retour pour 2 personnes. Départ 15 décembre, retour 11 janvier. $550. pour les deux. Contactez 484-8516.

A vendre. Ford économine 1979, 351 p.c., p.b., p.s., intérieur fini, siège capitaine et toit ouvrant. Si intéressé communiquez à 484-8516 après 17 heures.

SERVICES DOMESTIQUES

Garderais enfants durant la semaine ou la fin de semaine. Appelez au numéro 468-1442.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Bébé jusqu'à 5 ans. $10. par jour. Cayle 463-2796

Garderais des enfants chez moi. Age de bébé à 5 ans. Cinq jours par semaine. Ferais des travaux de couture. Millwoods 461-8930.

Désirerais garder un ou deux enfants de 1 an et plus (chez elle). Demandez Johanne au numéro 488-8740.

Garderais enfants chez-moi à la journée ou à la semaine si désiré 7 jours par semaine. Demeure dans Woodvale Court. Pour de plus amples informations communiquez au numéro; 463-9275.

Recherche fille au pair, veuillez communiquer avec Marie Hélène au numéro 465 7839.

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi de 2 à 4 ans. Line 421-8206.

Aurait besoin de jeunes filles pour travailler à la maison privée, téléphoner à la 484-6025 ou 421-8232. Demandez pour Brigitte.

Je suis disponible pour garder des enfants entre 1 an et 4 ans du lundi au vendredi. Millwoods 463-9579.

Garderait enfants à la maison, demeurant à St-Albert. Vendrait set de salon, "love seat", sofa, chaise, 3 tables, 2 lampes. Communiquez avec Brigitte, 459-2097.

Garderais enfants chez moi de 0 à 6 ans, 5 jours par semaine jour ou soir. Millwoods. Lucie 461-7256.

DIVERS

Chambre à louer dans une maison à la campagne à St Albert. Animaux domestiques acceptés. Doit posséder propre voiture, 8 milles du centre ville. Information jour 465-0976, soir: 459-0031.

Joueur de Ballon Balais demandé pour la ligue d'Edmonton. Contactez 929-2365.

Pour tout genre de rénovations, peut importe l'importance: de la finition de sous-sol aux travaux de béton, appelez Steven 436-7340 après 6 heures.

Recherche travaux de couture. Réparation ou confection. Contactez Mme Cayla au 463 2796.





Par Claude Cornellier

Spor'dinaire

Triple-jeu

Bon. Maintenant que la saison régulière est terminée, il est temps de faire nos "mauvaises prédictions annuelles" pour cette année. Vous remarquerez justement, concernant cette saison 1982, que j'ai frappé pour une moyenne de .500. J'avais prédit un championnat pour Montréal, Los Angeles, Milwaukee et Californie. J'avais également prédit que St-Louis et Atlanta seraient à surveiller, et ces deux équipes se sont emparées de leur titre de champions dans la Ligue Nationale.

La semaine qui débute verra des séries éliminatoires qui devraient être assez **excitantes. Dans la Nationale, Atlanta a connu un regain d'énergie de dernière heure et ils** accèdent à cette série avec le vent dans les voiles. Quant aux Cards, ils ont dominé leur division pour la majeure partie de la saison et ils ont connu un mois de septembre absolument fantastique. Cette confrontation demeure tout de même assez simple à résoudre. St-Louis possède d'excellents lanceurs, avec Joaquim Andujar et Bruce Sutter en tête, et des frappeurs de premier ordre qui ont dominé la Ligue pour la moyenne au bâton. Les Braves ont aussi de bons frappeurs, mais ils doivent davantage se fier à leur puissance pour espérer l'emporter.

Une courte série telle celle-ci est tout à l'avantage de l'équipe possédant les meilleurs lanceurs et c'est pour cette raison que je favorise St-Louis pour l'emporter en quatre rencontres.

Dans l'Américaine, il ne fait aucun doute que les pointages seront assez élevés. En effet, les Angels forment une équipe très puissante au bâton avec des bonshommes tels Reggie Jackson, Don Baylor, Bobby Grich, Rod Caren, Brian Downing et Fred Lynn, mais leur personnel de lanceurs laisse énormément à désirer. Et si vous pensez que cette équipe a de la puissance, que penser des Brewers de **Milwaukee**, formation qui est sûrement la plus forte au bâton depuis les Yankees de 1927. Imaginez: le second frappeur de l'alignement, Robin **Young** a frappé pour une moyenne de .331, avec 29 coups de circuit et 117 points produits! Gormon Thomas, Cecil Cooper, Ben Oglivie et Ted Simmons forment aussi un **quatuor** qui peut sceller l'issue de la rencontre avec quelques élans de bâton. Les Brewers ont d'ailleurs établi un record cette saison en frappant trois circuits consécutifs à quatre reprises!

De plus, les Brewers possèdent deux excellents lanceurs débutants en Don Sutton et Pete Vukovich, et l'un des meilleurs releveurs du baseball en la personne de Rollie Fingers. Un tel alignement devrait normalement permettre aux Brewers de passer au travers des Angels en quatre rencontres.

En extrapolant, on peut considérer la prochaine Série Mondiale comme l'une des plus **excitantes des dernières années.** Au cours des trois dernières années, la Ligue Nationale a remporté les honneurs de la classique et pour une fois cette année, les représentants de l'Américaine pourront offrir une plus grande résistance.

J'estime personnellement que les Brewers de Milwaukee forment la meilleure équipe du baseball et qu'ils devraient vaincre St-Louis. Cependant, l'avantage marqué que possèderont les Cards pour cette série réside en le fait qu'ils ont déjà affronté Sutton et Fingers et que Pete Vukowich ne leur est pas inconnu puisqu'il portait les couleurs sur un bon frappeur, les Brewers entameront la série en ne connaissant que peu les artilleurs du St-Louis, ce qui pourrait bien valoir une ou deux victoires rapides pour cette équipe. Et dans une telle courte série, il est assez difficile de revenir de l'arrière pour remporter les honneurs.

La saison s'achève sur une note très enlevante et il sera sûrement intéressant de suivre cette course aux grands honneurs, au petit écran. Si on rajoute à cela le fait que nous avons droit à quatre rencontres de football par semaine à la télé et que la saison régulières de la Ligue Nationale de Hockey débute cette semaine, ça veut dire que vous avons droit à quelques douze rencontres sportives télévisées par semaine...

- "Chérie, où as-tu mis le second téléviseur".

- "..."

- "Chérie, Es-tu encore partie chez ta mère?!"

Bonne semaine !

"Le rôle de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui".

Un grand espoir nous a été donné avec le Synode des évêques qui a eu lieu le 26 septembre au 25 octobre 1982. Le 14 mai, 1981 le Pape Jean Paul II par un "Motu Proprio" a établi "Le conseil Pontifical pour la famille", pour remplacer le comité sur la famille établi par le Pape Paul VI en 1973. Cela remonte à Vatican II qui a défini la famille comme "l'Eglise domestique".

Par cet enseignement, le concile a manifesté le rôle particulier que la famille est appelé à jouer.

Par le Motu Proprio de Jean-Paul II, le "comité pour la famille" tout en conservant sa structure et ses charges propres, devient un "Conseil Pontifical pour la famille.

Cela veut dire

(1) Qu'un conseil Pontifical pour la famille est établi.

(2) Il est présidé par un Cardinal assisté par un "comité de présidence".

(3) Les membres sont des laics en grande majorité, assistés d'experts - prêtres, religieux comme conseilleurs.

(4) pour mission de promouvoir la pastorale de la famille.

La Synode avait présenté une série de 43 propositions afin que le Saint Père veuille au moment opportun, présenté à l'Eglise universelle un document sur les tâches de la famille Chrétienne. Le Saint Père à Rome le 22 novembre 1981 dans son introduction et je cite: "Je m'acquitte de cette tâche en publiant la présente exhortation comme façon particulière d'accomplir le ministère apostolique qui m'a été confié et je désire exprimer à tous ceux qui ont participés au Synode ma gratitude pour la précieuse contribution de doctrine et d'expérience qu'ils m'ont apportées surtout un moyen des "Propositions"; j'en ai confié le texte au Conseil Pontifical pour la Famille, en lui demandant d'en approfondir l'étude, afin de valoriser chacun des aspects de richesses qu'il contient".

De cela je vais dégager les points suivants:

(1) Pourquoi on donne de telles valeurs à la famille?
(2) La dignité de la famille Chrétienne
(3) La dignité de la femme
(4) Les devoirs de la famille Chrétienne
(5) Enumérer la charte des droits de la famille.

Le Christ remplit sa mission prophétique par les pasteurs, mais aussi par les laics dont il fait ses témoins, en les pourvoyant du sens de la foi et de la grâce de la parole. Ce sens de la foi consiste non seulement dans les opinions communes ou majoritaire des Chrétiens, mais en suivant le Christ tout en cherchant la vérité à l'écoute de la conscience et non la puissance.

Le sens de la foi, épanouissement de la personne, le sens de la foi, fruit d'une foi vivante.

La famille d'aujourd'hui est influencée par une dégradation de certaines valeurs fondamentales, et par une pratique erronée de l'indépendance des conjoints entre eux.

La seule éducation de l'amour enracinée dans la foi peut conduire à acquérir la capacité d'interpréter les "signes des temps".

Toute l'Eglise a le devoir de réfléchir et de s'engager afin que:

(1) la nouvelle culture qui apparait - soit intimement évangélisée;

(2) les vraies valeurs soient reconnues;

(3) les droits de l'homme et de la femme soient défendus;

(4) la justice soit promue dans les structures même de la société.

La dignité de la famille chrétienne

Dieu qui est lui-même l'amour existant a créé l'homme à son image et à sa ressemblance (Gen. 1, 26) Parce qu'il est amour, il vit lui-même en trois personnes, c'est à dire en retour. En créant l'homme et la femme à son image, Dieu inscrit en cet humanité la vocation, et donc la capacité et la responsabilité, à l'amour et à la communion. La communion d'amour entre Dieu et les hommes trouve une expression significative dans l'alliance nuptiale entre l'homme et la femme. Ce que dit l'Ancien Testament de l'homme créé à l'image de Dieu nous aide à comprendre le sens du don mutuel de l'homme et de la femme.

Cette analogie nous fournit les éléments suivants:

(1) Une profonde différence physique et psychologique entre les époux qui rend possible leur union. (Gen. 2, 18-25)

(2) Un dialogue et un échange indispensables qui doivent s'instaurer entre les personnes différentes et cependant pleinement égales;

(3) Leur communion entre époux. Le mariage qui était déjà dans l'Ancien Testament comme le signe de l'Alliance de Dieu avec le peuple devient un signe sacré, c'est à dire sacrement de l'Eglise de Jésus-Christ. Telle est la grâce du sacrement de mariage où les époux, à travers leur amour mutuel deviennent l'un pour l'autre, des instruments de sanctification.

La dignité de la femme

(a) Homme et femme il les créa (Gen. 1, 27)

(b) Dans le mariage existe entre eux une relation personnelle, fondée sur l'amour et le don de soi-même.

(c) En tant qu'époux ils participent à la vertu créatrice de Dieu

(d) La dignité de la femme en prenant Chair de la Vierge Marie

(e) Le Christ à confirmé l'égale dignité de l'homme et de la femme

(f) C'est d'abord à une femme qu'il est apparu après sa résurrection (jn. 20. 11-18)

(g) St-Paul l'affirme: "vous tous en effet baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ: Il n'y a ni homme ni femme; car vous tous ne faites qu'un dans le Christ.

Les devoirs de la famille Chrétienne

Dans le dessin de Dieu, la famille découvre, ce qu'elle est, sa mission et ce qu'elle doit faire.

Les parents éduquent leurs enfants:

(1) par le témoignage de leur vie

(2) Climat de justice et d'amour, de paix et de prière

(3) enseignement de la foi Chrétienne simple, adapté, dès le premier âge

(4) échange intime avec les enfants dans un climat de respect et de confiance

(5) la participation et l'accomplissement de leurs tâches dans la communauté ecclésiale et la communauté civile

(6) éducation de la conscience avec les enfants sur le mystères de la vie

(7) en amenant une aide dans le choix de leur vocation.

voir

ROLE DE LA FAMILLE

Page 13

En utilisant notre programme "Faites le vous-même"

Matériel et équipement ...	$350.10
Moins subvention disponible...	$350.00
Votre coût ...	$ 0.10

Votre gain la première année en potentiel d'énergie épargnée ... $200.00

Pour moins de deux heures de votre temps

Recherchons vendeurs, hommes ou femmes, entrainement assuré, temps partiel, possibilités minimum de $70. à $105. par jour téléphonez même numéro:

ou

Nous le faisons pour vous à un prix fort modique.

G-FIVE BUILDING PRODUCTS
appelez maintenant
483-2245



SERVICE 24 H

Roland Fauteux, Directeur de succursale

(403) 463-8076

BRULEURS
CHAUDIERE
SOUDAGE A HAUTE PRESSION
TUBE DE CHAUDIERE
POMPES
RESERVOIRS
CONTROLES
NETTOYAGE
ENTRETIEN

SPECIALISTES DE CHAUFFERIE

LOTS DE TERRAINS A VENDRE

ST-ALBERT - Lacombe Park Est

Terrain très bien situé sur la route de St-Albert à 1/4 de mille du Centre commercial.

PRIX TRES COMPETITIFS
TRES PETIT COMPTANT DEMANDE

Offre très intéressante pour particuliers désirant faire construire la maison de leur choix

Offre également intéressante pour "Contracteurs" bons profits en perspective

Pour tous renseignements, communiquez avec:



ARCANA AGENCIES
504 Cambridge Bldg.
Edmonton, Alberta
Tél: [403] 429-7581

T. H. E. Carpet Shop



Fins de rouleaux
* épargnez jusqu'à 65%
* carpette lino
* service complet
* installation

Rouleaux complets

du lundi au vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 18 h

12620 - 132 avenue
[Kensington Shopping Centre]
téléphone: 454-5917

Visa-Master

Dansez au son de la musique

DE 1755

Vendredi 22 octobre 1982
à 20 heures

au 700 Wing - 11420 - 117e rue

Soupe aux PALOURDES [clam Chowder]
seulement 2$ dès 18 h 30

Le groupe acadien 1755 vous est présenté par l'ACFA régionale d'Edmonton

Prix d'entrée
10$ - membres et étudiants
12$ - non membres



Association Canadienne-française de l'Alberta

Dansez avec

La Gigue-Electrique

Musique de danse pour toute occasion

Roger 437-3360
Jacques 439-3170

LA CAISSE FRANCALTA VOUS OFFRE UN SERVICE EN FRANCAIS

LES NOLISOLEIL D'AIR CANADA

HONOLULU ALLER-RETOUR À COMPTER DE 429*$
TAMPA ALLER-RETOUR À COMPTER DE 471 $

De Edmonton à Honolulu: la basse saison: du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983. La mi-saison: du 1er fév. 1983 au 30 avr. 1983. La haute saison: du 17 déc. 1982 au 24 déc. 1982.
De Edmonton à la Floride: la basse saison: 11 déc. 1982 et du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983. La mi-saison: du 1er fév. 1983 au 22 mars 1983 et du 6 avr. 1983 au 30 avr. 1983. La haute saison: du 16 déc. 1982 au 24 déc. 1982 et du 23 mars 1983 au 5 avr. 1983.
Vous trouverez ci-contre des exemples de tarifs aériens. Ils correspondent aux tarifs les plus bas offerts à l'achat de billets au moins 14 jours avant le départ. La date et le jour de votre départ déterminent le tarif applicable. Par contre, si vous achetez votre billet moins de 14 jours avant le départ, le tarif sera légèrement plus élevé.
Possibilité de réserver des sièges entre 7 et 14 jours avant le départ. Prière de s'informer sur les disponibilités auprès de son agent de voyages ou d'Air Canada.
Durée minimale du séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Durée maximale du séjour: 60 jours ou 180 jours, ou jusqu'à la fin du programme. Repas complet servi avec vin inclus dans le tarif.
Réservations faites au moins 14 jours à l'avance. Durée minimale du séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Durée maximale du séjour: 60 jours ou 180 jours, ou jusqu'à la fin du programme. Repas complet servi avec vin inclus dans le tarif.
Le tarif pour enfant: tarif réduit offert à tous les enfants âgés de 2 à 11 ans, accompagnés d'un adulte.
*Le tarif Nolisolde. Réservations faites au moins 30 jours à l'avance. Nombre de sièges limité. Tarif aérien non remboursable. Un acompte de 10% doit être versé au moment de la réservation. Le solde doit être acquitté au plus tard 30 jours avant le départ. Durée maximale du séjour: 7 jours. Durée minimale du séjour: retour au plus tôt le premier dimanche suivant le départ. Ce tarif sera en vigueur du 25 déc. 1982 au 31 janv. 1983.
**Les repas varieront selon l'heure et la durée du vol.

Votre place au soleil vous attend. Le programme de vols Nolisoleil, c'est les destinations soleil de vos rêves ... à des tarifs Noliprix!

Avec Nolisoleil, les vacances commencent bien. Vous savez qu'à moins de circonstances exceptionnelles, le départ ne sera pas annulé à la dernière minute et l'arrivée aura lieu à l'heure prévue. Le service en vol comprend un repas** servi avec vin et des écouteurs. Le programme Nolisoleil vous permet de planifier vous-même vos vacances ou, si vous le préférez, de profiter des tout nouveaux forfaits Touram.

Voici quelques exemples des forfaits que vous propose Touram:

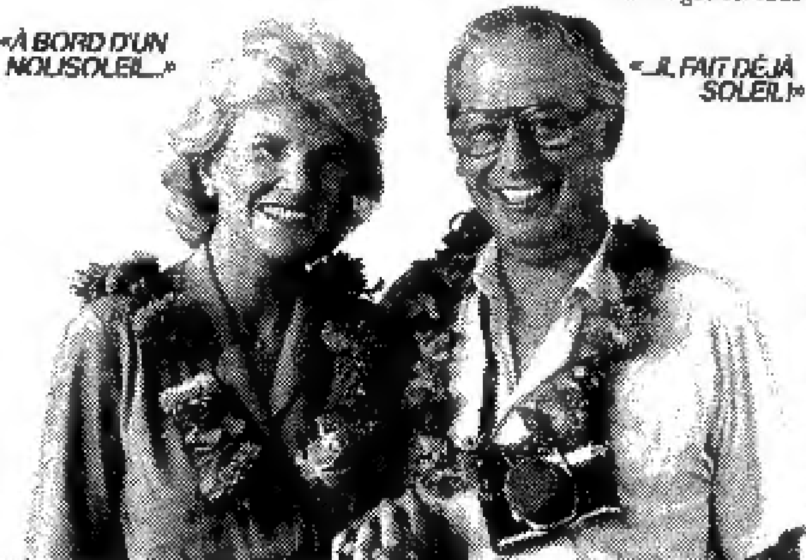
• vacances de 8 jours à Tampa, en Floride, à compter de 779 $ par personne. Le prix comprend le tarif aérien et l'hébergement pour 7 nuits, en chambre double;

• vacances de 8 jours à Waikiki, à Hawaï, à compter de 859 $ par personne. Le prix comprend le tarif aérien et l'hébergement pour 7 nuits, en chambre double;

Cette année, le mot de passe pour des vacances réussies, c'est Nolisoleil d'Air Canada! À propos, le programme devient encore plus avantageux si vous planifiez à l'avance.

ALLER-RETOUR DE EDMONTON À:	BASSE SAISON	MI-SAISON	HAUTE SAISON	ENFANT
	À COMPTER DE			
HONOLULU	529$	599$	799$	449$
TAMPA	471	519	659	400

Caractéristiques des basse saison, mi-saison et haute saison énumérées ci-contre.



CONDITIONS
Réservations faites au moins 28 jours avant le départ: un acompte non remboursable de 10% doit être versé dans les 10 jours suivant la réservation. Le solde doit être acquitté au plus tard 27 jours avant le départ. Réservations faites de 7 à 27 jours avant le départ: le paiement intégral doit être effectué au moment de la réservation. Il faut prévoir un léger supplément lorsque le départ a lieu en semaine et le retour en fin de semaine. Les tarifs et les conditions peuvent être modifiés sans préavis. Cependant, le paiement intégral au moment de la réservation constitue une garantie contre les hausses éventuelles. Le coût de la taxe canadienne de transport n'est pas inclus dans les tarifs. Tous les vols sont régis par les dispositions relatives aux vols VARA du Règlement sur les transporteurs aériens de la Commission canadienne de transport ainsi que par le tarif nolisé CH-18-CTC (A) no 236 d'Air Canada. Il se peut que certains vols soient complets.

POUR RÉSERVER, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE AGENT DE VOYAGES OU AIR CANADA, AU 423-1222.



LES VOLS NOLISOLEIL D'AIR CANADA SONT EXPLOITÉS PAR TOURAM INC.

CN

AVIS DE VENTE

Les offres dans une enveloppe cachetée clairement indiquée soumission cachetée No. 4150-82-053, seront reçues jusqu'à midi, 27 octobre 1982, par M. A. Stevenson, gérant, Approvisionnement et Matériaux, Canadien National, 26e étage, 10004 - 104e avenue, Edmonton, Alberta, T5J 0K2, pour l'achat et l'enlèvement de la propriété des voies ferrées:

1978 Ford F150 Pick-up No de série F15HRCC5019, Unité No. 64305

situées à Edmonton, Alberta.

Les conditions de la vente seront "telle quelle, où il est. Les enchérisseurs choisis devront faire leur paiement au complet immédiatement après avoir été notifiés de l'acceptation de l'offre et avant l'enlèvement. Les unités doivent être enlevées dans les dix (10) jours qui suivent la conclusion de la vente.

Pour un rendez-vous communiquez avec M. N. Muzyka, Edmonton, Alberta, téléphone 421-6820.

Aucun dépôt n'est requis la plus élevée ni aucune offre ne sera nécessairement acceptée. Le nom de l'enchérisseur, son adresse et numéro de téléphone doivent paraître clairement sur la soumission.

A. Stevenson
Gérant Approvisionnement et Matériaux



Processus formel de consultation

Documentation devant servir à la réunion du Conseil général le 16 OCTOBRE 1982

Procès-verbal de l'Assemblée du Conseil général tenue en la salle Pitcher de l'hotel Edmonton Inn samedi 29 mai 1982

Le président d'assemblée, monsieur Hilaire Fortier, souhaita la bienvenue à tous les membres. Il invita les membres à se présenter individuellement en faisant un tour de table.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour fut proposé par Jean Moreau Jean Durant en apport l'amendement suivant:

L'item No. 12 sera traité après l'item No. 6

tous en faveur
ADOPTE

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL TENUE LE 7 FEVRIER 1982

Des précisions furent apportées relativement aux items NO.3 (résolution 013) et No. 4 (résolution 015) de ce procès-verbal.

RESOLUTION 013

Monsieur Renaud fut invité à expliquer le contenu d'une lettre reçue de monsieur Laurent Carr détaillant la responsabilité fiscale de l'ACFA provinciale envers les régionales.

Un des membres demanda de plus amples informations sur le statut actuel des régionales. Les 10 régionales de l'ACFA sont incorporées et en la page 22 des Statuts et Règlements sont indiquées les dispositions requises pour toute régionale.

RESOLUTION 015

Monsieur Jean-Guy Thibandeau fut invité à faire un compte rendu des suites apportées à cette résolution. Un Comité d'étude fut établi lequel s'est rencontré afin de déterminer le devis descriptif du projet d'étude des carrefours régionaux.

Il fut recommandé que les critères d'établissement et de maintien des carrefours régionaux soient clairement établis.

3. DROIT DE VOTE AUX ORGANISMES

Se référant à l'annexe 1 joint à l'ordre du jour le président d'assemblée fit part aux membres des organismes qui seront membres du Conseil général pour l'année courante. Il s'agit de:

La Fédération des femmes canadiennes-françaises de l'Alberta

L'Association des éducateurs bilingues en Alberta

Le Conseil albertain de la coopération

N'ayant reçu aucune réponse écrite des autres organismes et selon les Statuts et Règlements de l'ACFA, ces derniers ne seront pas représentés au Conseil général pour l'année courante. Si l'assemblée désire apporter un amendement, elle est bienvenue à nous en faire part.

Après délibération il fut proposé par Henri Lemire - Henri Lusson:

"Que l'échéancier de la réception des lettres des organismes, désirant être représentés au Conseil général pour l'année courante, soit reporté au prochain Conseil général".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 042

DROIT DE VOTE AUX ORGANISMES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

Après mûre réflexion un nouveau vote vint abolir le 7ème amendement.

TOUS CONTRE
REJETE

4. NOMINATION DES SIGNATAIRES DE L'ASSOCIATION

Il fut proposé par Gérard Moquin-Michel Cloutier:

"Que le directeur général [Léo Bosc], le contrôleur [Médéric Tremblay] et un membre de l'Exécutif provincial [Hilaire Fortier] soient les signataires de l'ACFA provinciale".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 043

5. CHOIX D'UNE INSTITUTION FINANCIERE

Il fut proposé par Michel Cloutier - Claude Préfontaine:

"Que Caisse Francalta Credit Union Ltd. soit l'institution financière de l'ACFA provinciale pour l'année 1982".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 044

6. NOMINATION DU CONSEILLER JURIDIQUE

I fut proposé par Michel Cloutier - Jean Moreau:

"Que monsieur Laurent Carr de la firme Durocher Arès Manning & Lynass soit le conseiller juridique de l'ACFA provinciale pour l'année 1982".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 045

12. LE CAS LEFEBVRE

Monsieur Gaston Renaud fut invité à informer l'assemblée des raisons justifiant notre support de la Cause Mercure. Par la suite il résuma le procès-verbal d'une réunion spéciale tenue à Calgary le 27 avril dernier où étaient présents messieurs Roger Lalonde, Hervé Durocher, Jean Moreau, Pierre Lebel, Marcel Théroux (avocat d'Yvon Lefebvre), Georges Lalonde et lui-même.

Monsieur Carr informa l'assemblée que le Cas Lefebvre serait en appel l'automne prochain.

Puisque l'ACFA régionale de Calgary appuie le Cas Lefebvre, voici quelques suggestions qui pourraient être entreprises en guise d'approche:

1. Appui moral

2. Mandater l'ACFA régionale de Calgary pour procurer à l'ACFA provinciale des argumentations bien définies indiquant la différence entre le Cas Lefebvre et le Cas Mercure afin que nous puissions par la suite approcher le Secrétariat d'Etat pour l'appui financier nécessaire.

3. Mandater l'ACFA régionale de Calgary et-ou l'ACFA provinciale pour trouver un expert constitutionnel afin de continuer la défense de monsieur Lefebvre puisque monsieur Théroux résidera bientôt hors du Canada.

Il fut proposé par Gérard Mackell - Marie Beaupré:

"Que le compte rendu de monsieur Gaston Renaud soit reçu".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 046

ORDRE DU JOUR

DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL GENERAL
[préparé par le Bureau des Présidents le 25 septembre 1982]

QUI SE TIENDRA EN LA SALLE PITCHER
DE L'HOTEL EDMONTON INN
LE SAMEDI 16 OCTOBRE 1982
A 9 h

[09h00 à 09h05] 1. Présentation des organismes membres du Conseil général

[09h05 à 09h15] 2. Adoption de l'ordre du jour

[09h15 à 09h30] 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du Conseil général tenu le 29 mai 1982.

[09h30 à 10h45] 4. Atelier portant sur la politique de développement global (animé) (annexe 1)

[10h45 à 11h15] Pause-café et période de questions sur les rapports d'activités

[11h15 à 12h00] 5. Projet spécial F.J.A. (en l'absence de toutes les données du projet, le Bureau des Présidents n'accorde pas son appui de principe)

[12h00 à 13h00] Dîner

[13h00 à 13h30] 6. Demande de l'ACFA régionale de St-Paul (les Blés d'Or) annexe II

[13h30 à 14h00] 7. Recommandation de l'ACFA régionale de Calgary (annexe III)

[14h00 à 14h15] 8. Suites apportées au Cas Lefebvre (annexe IV)

[14h15 à 14h45] 9. Statut de l'ACFA régionale de Red Deer (annexe V)

[14h45 à 15h00] 10. Rond-Point 1984 (annexe VI)

[15h00 à 15h15] 11. Rapport de l'Exécutif provincial concernant l'économie (annexe VII)

[15h15 à 15h30] 12. Programmation de la Commission culturelle (annexe VIII)

13. Autres items:
13.1
13.2
13.3
13.4
13.5

14. Date du prochain Conseil général

15. Levée de l'assemblée

Suite à une longue délibération sur le rapport de Gaston Renaud et prenant en considération que la Cause Mercure et la Cause Lefebvre ne se lient pas légalement, il fut proposé par Jean Moreau - Gérard Moquin:

Suite à une longue délibération sur le rapport de Gaston Renaud et prenant en considération que la Cause Mercure et la Cause Lefebvre ne se lient pas légalement, il fut proposé par Jean Moreau - Gérard Moquin:

"Que l'ACFA provinciale accorde son appui moral à la Cause Lefebvre et qu'elle s'engage à chercher les fonds nécessaires pour soutenir ce dossier".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 047

Il fut recommandé de mandater le Conseiller juridique de l'ACFA provinciale pour définir les différences entre la Cause Mercure et le Cas Lefebvre.

ACCEPTE

 Processus formel de consultation

Relativement à l'étude entreprise par l'Institut de recherche et réforme légale de l'Alberta il fut proposé par Roger Lalonde - Jean Moreau:

"Que le Comité exécutif provincial et le Conseiller juridique de l'ACFA provinciale étudient les circonstances qui ont menées au retard de l'étude que devait entreprendre l'Institut de recherche et réforme légale de l'Alberta sur le statu du français en Alberta et que, si à leur avis ces circonstances s'avèrent de mauvaise foi, qu'une plainte officielle soit déposée auprès de l'Ombudsmen albertain".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 048

7. AMENDEMENTS AU BUDGET 1982

Monsieur Médéric Tremblay fut invité à expliquer les amendements apportés au budget 1982

Il fut proposé par Michel Cloutier - Jean-Guy Thibaudeau:

"Que les amendements au budget 1972 soient acceptés".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 049

8. AMENDEMENT AU BUREAU DES PRESIDENTS

1. Il fut proposé par Michel Cloutier - Jean Pelletier:

"Que ce soit le président régional et de F.J.A. eux-mêmes qui siègent au Bureau des Présidents. A l'occasion dans des circonstances incontrôlables, le président régional et de F.J.A. pourront envoyer un délégué. Bien que cela ne soit pas souhaitable, il pourrait arriver à l'occasion qu'un délégué permanent soit nommé par un président régional ou le président de F.J.A.".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 0502. Il fut proposé par Adolphe Boissonneault - Agathe Gaulin:

"Que les deux régionales dont le président siège au Comité exécutif aient droit à un autre délégué au Conseil général".

MAJORITE EN FAVEUR
7 CONTRE
ADOPTE- CG (29-05-82) R 051

9. ASSEMBLEE ANNUELLE 1983 DE L'ACFA PROVINCIALE

Les deux premières propositions furent reçues.

Il fut ensuite proposé par Gérard Mackell - Gérald St-Pierre:

"Que l'assemblée annuelle 1983 soit tenue par l'ACFA provinciale de Rivière-laPaix et qu'elle ait lieu à Grande Prairie".

MAJORITE CONTRE
REJETE

Les membres exprimèrent les diverses raisons pour lesquelles ils s'objectent à cette proposition.

En premier lieu les membres tiennent à ce que l'assemblée ait lieu en la régionale qui en prendrait la responsabilité afin d'atteindre tous les membres de l'ACFA et en second lieu les facilités de transport s'avèrent très importantes compte tenu de la location de cette régionale.

Il fut proposé par Jean-Guy Thibaudeau - Gérard Moquin:

"Que l'assemblée annuelle 1983 de l'ACFA provinciale ait lieu à Edmonton et qu'un Comité d'étude soit établi afin d'étudier les projections des "Rond-Point" futurs.

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 052

Il fut ensuite proposé par Gaston Renaud - Marie Claire McNeill:

"Que l'ACFA provinciale tienne Rond-Point '84 à Edmonton et que des recommandations soient soumises au prochain Conseil général."

AMENDEMENT: Roger Lalonde - Jean-Guy Thibaudeau:

"Que l'ACFA provinciale tienne Rond-Point '84 à Edmonton et que l'on demande au Comité d'étude la tenue d'un Rond-Point '84 en élaborant des options de formules sur Rond-Point '84, et qu'un rapport de cette étude soit présenté lors du prochain Conseil général."

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 053

10. PROPOSITION DE RENE DALLAIRE

Avant que ne soient amorcées les délibérations il fut proposé par Claude Préfontaine - Ronald Bérubé:

"Que la proposition de René Dallaire soit remise pour discussion entre le Comité économique et le C.A.C."

6 EN FAVEUR
MAJORITE CONTRE
REJETE

Il fut ensuite proposé par Henri Lemire - Claude Préfontaine:

"Que l'assemblée soit ajournée pour une période d'une heure".

1 CONTRE
MAJORITE EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 054

Nous passons au vote sur la proposition de monsieur René Dallaire appuyée de monsieur Léonidas Cadrin se lisant comme suit:

"Qu'une collaboration soit établie, dans un effort collectif entre l'ACFA provinciale et le C.A.C., afin de rétablir la confiance des gens et afin de mettre sur pied un fonds pour renflouer les capitaux perdus; et que cette motion soit présentée lors du prochain Conseil général de l'ACFA provinciale".

1 EN FAVEUR
MAJORITE CONTRE

Il fut ensuite proposé par le Père Forget - Henri Lemire:

"Que le Conseil général se déclare très sympathique envers les personnes affectées par la faillite de Cards et encourage les membres de l'ACFA, individuellement, à appuyer un Fonds advenant sa création".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 055

Cette résolution sera publiée dans le Franco-Albertain.

11. CARREFOUR-VENTE PAR CATALOGUE

Monsieur Michel Cloutier vint expliquer pourquoi une correction s'avère nécessaire au catalogue publié par la Librairie le Carrefour Bookstore Ltée.

Il fut proposé par Michel Cloutier - Lise Sirois:

"Qu'une lettre soit adressée au président du Comité du Carrefour lui demandant d'envoyer une lettre à tous les récipiendaires du catalogue les informant que le matériel indiqué dans le catalogue peut être obtenu par l'entremise des Carrefours régionaux".

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE - CG (29-05-82) R 056

13. AUTRES ITEMS:

14. DATE DU PROCHAIN CONSEIL GENERAL

A titre d'information le prochain Conseil général aura lieu le 16 octobre 1982.

15. LEVEE DE L'ASSEMBLEE

L'ordre du jour étant épuisé la levée de l'assemblée fut proposée par le Père Forget - Michel Cloutier.

TOUS EN FAVEUR
ADOPTE

Monsieur Laurier Joly
Président
Société des Blés d'Or
C.P. 1092
St-Paul, Alberta
T0A 3A0

Cher Monsieur,

Il me fait grand plaisir de vous envoyer ci-joint un chèque au montant de cinq mille dollars ($5,000) au nom de l'A.C.F.A. Ce geste répond à la demande que vous adressiez le 17 juin dernier à la Commission Culturelle en vue d'un appui financier de la part de l'A.C.F.A., eu égard aux célébrations du 40ème anniversaire du Raid de Dieppe, France, ce 19 août courant.

En effet, lors de sa dernière réunion, à cause du départ imminent des Blés d'Or et parce qu'il y avait eu, de part et d'autres, ce printemps dernier, divers malentendus et délits d'interprétation procédurale, l'Exécutif de l'A.C.F.A. a décidé d'assumer la responsabilité de vous octroyer le montant demandé et de faire rapport de cette action exceptionnelle au prochain Conseil général du 16 octobre 1982.

Une certaine condition s'attache toutefois à cette contribution de l'A.C.F.A. L'Exécutif vous demande et la présidente de la Commission culturelle, Mme A. St-Pierre, nous a assuré que vous accepteriez de bon coeur, de bien vouloir préparer un programme de diapositives sur votre voyage à Dieppe et de venir en faire la présentation au Conseil général du 16 octobre. En même temps que cette présentation audio-visuelle (environ 15 à 20 minutes), il serait très apprécié que vous fassiez circuler parmi les délégués du Conseil général un album de découpures de journaux et liste de dates d'interviews de radio et de télévision, afin qui nos délégués puissent constater par eux-mêmes le bien-fondé de la participation financière de l'A.C.F.A. à votre projet. Malgré les rumeurs qui voudraient que l'A.C.F.A. soit bien nantie financièrement, c'est un mythe de penser que ses fonds sont inépuisables et une conception archi-fausse de croire que son Exécutif ne doive rendre des comptes à personne.

Ainsi, nous espérons que les raisons qui ont motivé la décision de l'Exécutif, à savoir le rôle des Blés d'Or en tant qu'ambassadeurs de la francophonie albertaine sur la scène internationale et affirmation de leur vitalité et sens communautaire canadien-français lors des interviews radio-diffusés, seront pleinement réalisées lors de ce voyage et de leur participation aux fêtes de Dieppe.

Au nom de l'A.C.F.A. et de la francophonie albertaine, je vous souhaite donc à vous et aux Blés d'Or, un bon voyage et un franc succès. Je vous prie de croire, cher monsieur Joly, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gaston Renaud
Président

NOTE: Bien entendu, vous aurez l'obligeance de me faire parvenir un bilan financier du projet dès que possible après votre retour de voyage.

P.S. Votre demande d'une délégation au Conseil général de l'A.C.F.A. sera considérée lors d'une prochaine réunion de l'Exécutif et fera partie d'un ré-examen total de l'ensemble de la politique de l'A.C.F.A., eu égard aux critères qui président à l'acceptation d'organismes affiliés au niveau décisionnel (Conseil général) et au niveau consultatif (Commission culturelle et Comité provincial d'Education).

C.C.:
Agathe St-Pierre
Adolphe Boissonneault
Hilaire Fortier
Agathe Gaulin
Jean-Guy Thibaudeau
Rémi St-Arnault
Georges Lalonde
Lise Holeton
Comptabilité

Monsieur Georges Lalonde
Directeur Général
A.C.F.A.
10008 - 109e street
Edmonton, Alta
T5J 2E9

Cher Monsieur Lalonde,

Suite à une proposition de notre conseil d'administration du 13 septembre courant:

"Proposé par Michel Cloutier, appuyé par Yvon Lefebvre que les démarches soient entreprises auprès de l'ACFA provinciale afin d'obtenir une lettre de garantie pour 10% des coûts de développement d'un Centre Socio-Culturel à Calgary en vue de la demande à la Ville de Calgary pour l'obtention d'une subvention de MCR"

Pourrions-nous ajouter ce sujet-là à l'ordre du jour du prochain Conseil Général.

Merci de votre collaboration et au plaisir de se revoir.

Françoise Sigur
Coordonnatrice

ANNEXE 1

Pour nous inscrire dans l'avenir

Steve Carey
Frank McMahon

I. Remarques générales

Il est difficile de faire le résumé d'un texte qui se présente comme un projet de "manifeste" pour les Francophones. C'est un peu comme faire le résumé d'une poésie quand le seul moyen de ne pas trahir ou déformer sérieusement un texte c'est de l'aborder dans son intégralité. Aussi mes remarques vont dans le sens d'une invitation aux membres dirigeants de l'ACFA de lire et réfléchir sur le texte.

Peu de documents publiés par la FFHQ ou par d'autres groupes francophones au Canada nous apparaissent plus opportuns pour alimenter et nourrir la réflexion des Franco-Albertains. Certes, le document n'est pas parfait et il ne faudrait pas le tenir comme une révélation qu'on ne peut pas toucher. Au contraire, il se présente comme une piste de réflexion, un stimulant pour ses lecteurs afin qu'ils le dépassent rapidement, c'est surtout un bon outil de travail. Il faut toutefois ajouter un bon outil de travail dans une boîte d'outils assez peu garnie.

L'élément le plus riche du texte c'est la dialectique établie entre l'action au niveau local qui est fortement privilégiée (p. 96) et une vision d'ensemble qui représente la tâche principale dont le Comité fut mandaté: des objectifs globaux. Aussi, il me semble qu'on doit évaluer cet effort en fonction de ce défi: privilégier l'action au niveau de la petite paroisse rurale ou le quartier de la ville à partir d'une vision d'ensemble du pays. Les Francophones à la base doivent lire et étudier le texte en vue de le confronter avec leur propre expérience. C'est dans la mesure que les texte colle à leur réalité et expérience qu'il peut avoir un sens pour l'ensemble du pays. C'est là toute la logique du document et celle-ci exige que les réactions et évaluations qu'on en fera se fassent non par un comité d'experts mais par les gens engagés. Si nous avons à faire une recommandation à l'ACFA provinciale, ce serait qu'on soumette ce document à des personnes engagées sur le plan local avant que les officiers n'adoptent une position officielle.

II. Les postulats

La démarche du manifeste c'est de définir plus précisément ce qu'on doit entendre par Francophones Hors Québec, tel qu'ils ont évolué depuis un quart de siècle environ, pour ensuite proposer un plan d'action. Cette première démarche se veut empirique en essayant de s'appuyer sur des faits objectifs ou empiriques et que tous les observateurs de la scène qu'ils soient experts ou simplement des citoyens intéressés par la chose, reconnaîtraient comme étant valides. Evidemment, le tableau d'une situation aussi vaste et complexe que celle des neuf communautés francophones provinciales ne peut pas prétendre à l'exactitude dans le détail qui souvent caractérise les descriptions scientifiques. Toutefois, leur description nous apparaît légitime en ce sens qu'elle va dans le même sens que les autres études récentes abordant le même sujet. Cela n'empêche pas qu'il s'agit d'ici d'hypothèses et qui sont donc par définition discutables.

1. Des communautés provinciales de plus en plus différentes. Les communautés francophones depuis quelques decennies seraient sorties de l'encadrement traditionnel: l'Eglise catholique, pour devenir beaucoup plus dépendante des gouvernements provinciaux et municipaux. On peut s'attendre à ce que cette dynamique se poursuive et qu'en conséquence ces communautés deviennent plus différentes les unes des autres. Le texte vient expliquer et consacrer le langage courant qui distingue les Fransaskois des Franco-Manitobains des Ontariens etc.

2. La centralisation et l'uniformisation de la vie par l'urbanisation et l'industrialisation secondée par la croissance des multinationales, des grandes bureaucraties gouvernementales et la mobilité de la population seront contrecarrées par des mouvements qui vont dans le sens inverse vers:

> "une société qui permettra à des communautés de voisinage, de village, de région, à des communautés ethniques, à des regroupements fondés sur le sexe, sur l'âge, etc. de se substituer à l'état et aux grands appareils économiques dans la gestion de leur affaire..." p. 34

Je m'imagine que peu de lecteurs ne découvriront pas le caractère hypothetique de cette thèse.

3. Une action féconde pour l'avenir se situe carrément dans une acceptation globale de la société dans laquelle nous vivons. Aussi, le texte s'oppose carrément à une action qui voudrait que les Francophones se constituent une société en vase clos, en ghetto physique ou spirituel et qui n'insérerait pas les Francophones dans le projet d'avenir de l'ensemble de la population.

> "cesser de percevoir la réalité des Francophones hors Québec comme celle d'une groupe ethnique à sauver et chercher à l'entrevoir de plus en plus comme un mouvement social porteur d'historicité..."

III. Les nouvelles définitions

1. Nous avons déjà noté comment le texte veut consacrer les différences substantielles de contexte des neuf communautés provinciales.

2. La culture française. Les auteurs du texte se sont montrés particulièrement créateurs dans cette section tout en s'appuyant sur les essais de sociologie et d'anthropologie les plus récents. Ils arrivent ainsi à privilegier la notion d'identité collective comme fondement de la culture. Aussi, il y a là beaucoup de matériel de réflexion car premièrement on prend ses distances face à la culture entendue au sens de traits culturels, tels, la cabane à sucre ou les chansons à répondre: c'est toute la vision d'actions culturelles à la multiculturalisme et des "heritage days" qui est remise en cause, et deuxièmement, le rôle clef est donné à la notion de communauté, de vie collective, ce qui remet en cause à son tour le vouloir-vivre individuel de Francophones et surtout la culture comme développement individuel dont un chacun s'assure par sa volonté personnelle.

La culture devient donc une expérience commune d'un même passé historique et sa viabilité devient sa capacité d'imaginer des futurs possibles qui tiennent compte de son avenir; aussi, désormais on se définirait pas son appartenance à une communauté d'histoire et de culture en ce sens où cette expérience du passé qui est commune aurait engendré un ensemble de comportements et de valeurs.

Le plus important pour les autres du texte c'est le fait de souligner que les problèmes d'identité seraient des problèmes qui proviendraient du statut minoritaire des communautés francophones dans lequel ceux qui détiennent le pouvoir tiendraient à les maintenir: "c'est au dominant que revient le privilège de définir les autre.." Aussi il nous semble très important que les responsables au dossier y voient un véritable tournant par rapport aux plans d'action du passé. Ainsi, par exemple, il serait important que les Franco-Albertains de Bonnyville s'engagent carrément dans un projet pour l'ensemble de la ville qui leur permettrait des alliances avec d'autres groupes en fonction d'un nouveau visage pour la ville et permettra aux Francophones qui deviendront de toute façon minoritaires numériquement, de s'approprier les pouvoirs pour contrôler leur propre epanouissement sans se constituer un ghetto. C'est cet engagement positif pour créer activement un autre avenir social pour l'ensemble des communautés où nous habitons qui représente la chef de voûte de l'action et la nouveauté relative de leur texte.

3. Les droits collectifs. Il est important de noter que la vision proposée se distancie substantiellement de celle de la nouvelle constitution où on insiste beaucoup plus sur les droits individuels. Quoique les paragraphes qui en parlent ne devraient pas créer trop de controverses, c'est beaucoup plus problématique si on le situe dans l'ensemble du projet où ces droits collectifs n'ont pas de sens à moins que les membres de nos collectivités ne soient préparés d'en assumer la direction et l'orientation. C'est reprendre ou revenir aux postulats que nous notons au début où les Francophones sont invités à contester radicalement l'orientation générale de nos sociétés post technologiques.

IV. Les différents secteurs et les stratégies

Les deux derniers chapitres du document abordent les secteurs où différentes communautés pourront orienter leurs énergies différemment dependant de leur situation respective. Pour les dirigeants de l'ACFA on y trouvera beaucoup de points déjà connus mais aussi des questions sérieuses dont celles que posent les écoles d'immersion par exemple. Le plus important de cette partie me paraît être leur insistance sur une stratégie de développement global où les auteurs insistent sur les dangers qui guettent des actions unilatérales. Il y aurait matière pour un débat prolongé en fonction de ce thème surtout à la lumière de l'expérience albertaine qui aurait privilégie l'éducation de façon que certains pourraient prétendre unilatérale. Il faut sûrement regretter que le texte passe si rapidement sur cette question.

Par ailleurs, les autres parties du texte s'inspirent des écrits récents concernant le développement des communautés où d'ailleurs il faut noter que le texte nous recommande d'éviter les actions contestataires. Cela me paraît presqu'un désaveu de plusieurs stratégies de la FFHQ mais reconnaissons que le texte parle de ce qui pourra se faire au plan local. En effet, on y prône beaucoup plu des actions modestes mais qi obtiennent un engagement concret du plus grand nombre possible. Il nous semble y voir à la fois une confirmation de ce qui s'est fait de mieux en Alberta et une piste prometteuse tant au niveau des communautés locales qu'au niveau provincial où il faudra decentraliser l'action davantage. C'est d'ailleurs ainsi qu'on envisage le rôle de la Fédération: un centre d'échange de stratégie et d'actions, un lieu privilegié pour les Francophones d'accéder les différentes parties de l'énorme appareil gouvernemental d'Ottawa, un lieu de recherche et non un initiateur d'action.

En guise de conclusion. La qualité indéniable de ce document provient d'une vision nouvelle qu'il propose aux Francophones. Certains postulats importants sont éminemment discutables. On y sent en même temps une volonté de réalisme politique qui est sûrement de bon gré dans une publication de la FFHQ. On pourrait en faire une critique autrement plus sévère que les quelques nuances légèrement négatives que j'ai proposées. Elle m'apparaît de mauvais goût et inopportune car on est devant un document dont les qualités pour aider la réflexion des Francophones engagés m'apparaissent très grandes: nouvelles idées, nouvelles synthèses, nouvelles définitions dans un ton de réalisme qui n'oublie pas le défi d'une stratégie globale pour neuf communautés provinciales très différentes.

Processus formel de consultation Processus formel de consultation

Association Canadienne-française de l'Alberta
203, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4

Compétence de   Georges Lalonde, Directeur général

Cher M. Lalonde:

Objet: le cas Lefebvre

Je viens de recevoir et je vous remets sous pli copie de la décision du juge Deshaye de la Cour provinciale de la Saskatchewan, de même que copie de certains extraits du Factum de l'avocat Raymond Blais, présenté à la Cour d'appel de la Saskatchewan, résumant les points en appel.

Un examen de cette décision et de la décision du juge Greschuk de la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta démontre que le seul point en litige est l'interprétation et la force de loi de l'article 110 de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest. Selon chacune des décisions, cet article a force de loi dans chacune des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Cependant, le juge Greschuk de l'Alberta dit que cet article, en ce qui a trait aux tribunaux de la province de l'Alberta, a été abrogé par implication lorsque l'Alberta a créé ses propres tribunaux. Le juge Greschuk n'adresse pas la question, à savoir si les statuts et ordonnances de l'Alberta doivent être traduits ou promulgués en français.

D'autre part, le juge Deshaye de la Saskatchewan dit que cet article a encore force de loi en Saskatchewan et qu'en conséquence un accusé francophone a droit à son interprète (mais pas nécessairement à un interprète payé par la province, ni à un juge bilingue). En ce qui a trait aux statuts et ordonnances de la Saskatchewan, le juge déclare que ceux-ci relèvent de l'Acte de la Saskatchewan (qui ne requiert pas de français) plutôt que de l'Acte du Nord-ouest.

Ces deux causes se ressemblent. Quoique les deux juges aient pris une attitude différente, les lois et les principes en jeu sont les mêmes. La décision de la Cour Suprême du Canada dans une cause aura force de loi et sera déterminative de l'autre cause. En ce sens, notre conclusion est qu'il n'y a pas de différence marquée entre les deux causes.

Durocher, Arès, Manning & Lynass

Laurent P. Carr

SITUATION ACTUELLE DE L'ACFA REGIONALE DE RED DEER

Afin de vous aider à mieux comprendre la situation actuelle de l'ACFA régionale de Red Deer, nous vous soumettons, ci-dessous, les actions et porte-parole principaux tenus depuis les derniers mois.

Le 24 avril 1982, à l'occasion d'une rencontre de l'Exécutif provincial de l'ACFA, le directeur général fit un résumé de la rencontre tenue à Red Deer entre lui-même, le contrôleur de l'ACFA et le Comité provisoire de Red Deer, le 1er avril 1982. A titre d'information vous trouverez ci-joint, une copie de l'entente signée entre Red Deer et l'ACFA provinciale. Les membres furent en faveur à ce que la régionale de Red Deer demeure une régionale de l'ACFA en raison d'un nombre suffisant de membres. Par contre au niveau administratif cette régionale fut sous l'entière responsabilité du Directeur général jusqu'à nouvel ordre.

PROBLEMATIQUE:

Suite à cette entente mutuelle, l'Exécutif provincial s'est rendu compte que l'entente conclue n'est pas en bonne et due forme et pourrait créer des problèmes si on ne règle pas une fois pour toutes le statut légal de cette régionale.

POUR DECISION:

Afin de régler ce problème, il serait opportun que le Conseil général se prononce sur le Statut de la régionale de Red Deer.

ENTENTE MUTUELLE ENTRE L'ASSOCIATION CANADIENNE-FRANCAISE DE L'ALBERTA ET L'ACFA REGIONALE DE RED DEER

Lors d'une réunion du Comité exécutif provincial tenue le 3 mars 1982, la résolution suivante fut adoptée à l'unanimité:

"Que l'ACFA régionale de Red Deer soit prise en charge par l'ACFA provinciale en prenant possession des actifs ainsi qu'en assumant l'entière responsabilité des passifs;

Que l'ACFA régionale de Red Deer soit considérée comme un Comité provisoire jusqu'à nouvel ordre n occupant un simple local avec un téléphone - coût approximatif de $350. par mois avec possibilité d'y mettre fin unilatéralement par l'ACFA provinciale à deux mois d'avis [délai requis pour annuler la location du local];

Que toutes les transactions monétaires soient effectuées directement par l'ACFA provinciale,

Que l'ACFA régionale de Red Deer fasse part des noms sur le Comité provisoire à l'ACFA provinciale et qu'une entente soit établie entre le Comité provisoire et l'ACFA provinciale acceptant cette résolution"

Relativement à cette résolution, l'Association canadienne-française de l'Alberta et l'ACFA régionale de Red Deer, désormais appelée Comité provisoire de Red Deer, acceptent cette entente en ce 1er jour du mois d'avril 1982.

MEMORENDUM

A: Georges Lalonde, Directeur général

De: Secrétariat de la Commission culturelle

Re: Rond-Point '84

Pour faire suite à une demande de l'exécutif provincial, la Commission culturelle a préparé quatre projets (ci-joint) pour la programmation de Rond-Point '84.

L'exécutif de la Commission culturelle, assumant que l'accent doit être mis sur l'importance d'un plus grand nombre d'activités culturelles à Rond-Point '84, favorise le projet D.

PROJET A

ROND-POINT '84

Les 3, 4 et 5 mars 1984

Vendredi, 3 mars:

- Réunions des différents organismes francophones
- inscription
- soirée de talents locaux
- piano-bar

Samedi, 4 mars

- réunions des différents organismes francophones
- réunion de l'ACFA
- vernissage - exposition itinérante
- banquet et danse

Dimanche, 5 mars

- messe
- déjeuner

Kiosques d'artisanat avec démonstrations
Exposition d'art visuel
Service de garderie

PROJET B

ROND-POINT '84

Les 3, 4 et 5 mars 1984

Vendredi, 3 mars:

- Vernissage-exposition itinérante (19 h)
- Spectacle des Blés d'Or
- Piano-bar
- Inscription

Samedi, 4 mars:

- ateliers: éducation, culturel, économie, etc...
- plénière
- dîner libre
- réunion de l'ACFA (après-midi)
- banquet et danse

Dimanche, 5 mars

- messe
- déjeuner

Kiosques d'artisanat avec démonstrations
Exposition d'art visuel
Service de garderie

PROJET C

ROND-POINT '84

Les 3, 4 et 5 mars 1984

Vendredi, 3 mars:

- vernissage - exposition itinérante (20 h)
- piano-bar
- inscription

Samedi, 4 mars:

- réunion de l'ACFA
- ateliers culturels:
Heritage franco-albertain
confection de costumes d'époque
culture et coutumes canadienne-françaises
cuisine canadienne-française
fléché
chant chorale-folklore canadien-français

banquet et danse

Dimanche, 5 mars:

messe
- déjeuner avec conférencier

Kiosques d'artisanat avec démonstrations
Exposition d'arts visuels
Service de garderie

PROJET D

ROND-POINT 1984

Les 3, 4 et 5 mars 1984

Vendredi, 3 mars:

- p.m. Ateliers: éducation, culturel, économie, etc...
- plénière
- souper libre
- vernissage - exposition itinérante
- danse et piano-bar
- inscription

Samedi, 4 mars.

Ateliers culturels:
Héritage franco-albertain
confection de costumes d'époque
coutumes et culture canadiennes-françaises
cuisine canadienne-française
fléché
chant chorale - folklore canadien-français
- dîner libre
p.m. réunion de l'ACFA
souper: buffet
spectacle (3 artistes) d'artistes locaux
piano-bar

Dimanche, 5 mars

messe
café-chantant avec chorale albertaine
(café et brioches)

Kiosques d'artisanat avec démonstrations
Exposition d'arts visuels
Service de garderie

LORS D'UNE REUNION DU COMITE EXECUTIF PROVINCIAL TENUE LE 6 AOUT DERNIER, LA RESOLUTION SUIVANTE FUT ADOPTEE A L'UNANIMITE

"Que l'ACFA provinciale entreprenne les démarches nécessaires afin d'ouvrir un dossier économique pour veiller aux intérêts économiques des franco-albertains". [CE [06-08-82] R 082]

ROLE DE LA FAMILLE suite de la page 7

Enumerer la charte des droits de la famille

1. La famille est la cellule de base de la société

2. L'Etat, doit reconnaître la famille et la protéger en respectant sa liberté
Donc la famille a le droit

1 d'exister et s'épanouir en tant que famille

2. exercer sa mission de transmettre la vie à partir de la conception et d'éduquer ses enfants.

3. a l'intimité de vie, aussi bien conjugale que familiale

4 à la stabilité au lien et de l'institution conjugale

5. de croire, de professer sa propre foi et de la répandre

6. d'éduquer ses enfants à ses propres traditions et valeurs religieuses

7 jouir de la sécurité physique, sociale, politique, économique, en ce qui concerne les pauvres et les malades

8. le droit à un logement adapté à une vie familiale décente

9. d'expression et de représentation devant les autorités publiques, sociales et culturelles

10. de créer des associations en lien avec d'autres familles et institutions

11. de protéger les mineurs par le moyen de loi appropriées, contres les drogues, la pornographie, l'alcoholisme...

12. des loisirs honnêtes qui favorisent les valeurs familiales

13. le droit des personnes âgées à une vie et à une mort digne

14. le droit d'émigrer en tant que famille, pour rechercher de meilleures conditions de vie.

Le programme du Mouvement des Femmes Chrétiennes pour une seconde année est de découvrir les beautées de la famille chrétienne et de les faire vivre dans notre communauté afin de trouver votre épanouissement.

Therèse Brousseau
Sec. Dio.
Mouvement des Femmes Chrétiennes

Le Cercle Molière en tournée de l'Ouest

Le Cercle Molière reconnu comme la troupe de théâtre la plus ancienne au Canada débutera sa saison 1982-1983 en entreprenant une grande tournée de l'Ouest avec deux pièces originales du dramaturge manitobain Claude Dorge. Une collaboration entre le Cercle Molière et le Centre national des Arts ces pièces tiendront également l'affiche au Centre national des Arts à Ottawa du 8 novembre au 14 novembre 1982.

Le 12 octobre, à Régina, *Le Cercle Molière* présentera pour la première fois "Nico et Niski et l'Etoile de Noël", pièce pour enfants par Claude Doge et mise en scène par Roland Mahé, directeur artistique du Cercle.

Nico le jeune voyageur et son ami Niski, l'outarde joyeuse vivent une nouvelle aventure – la première nuit de Noël dans un village Indien. 'Nico et Niski et l'Etoile de Noël" sera présenté dans les écoles elementaires.

La première représentation de "Cré Sganarelle" d'après Molière, comedie musicale de Claude Dorge, avec paroles et musique de Gerard Jean, sera présentée, le 13 octobre, au Collège Mathieu à Gravelbourg. La mise en scène est assurée par Hedwige Herbiet du Centre national des Arts.

Les personnages du "Médecin malgré lui" de Molière reviennent sur la scène dansant et chantant avec cette joie de vivre bien gauloise. C'est l'humour du XVIIe siècle, avec tout son piquant, son charme et sa saveur que l'on retrouve dans "Cré Sganarelle"

Ensuite, la troupe donnera des représentations à Calgary, Lethbridge, Edmonton, Grande Prairie, Falher, St-Paul, Bonnyville, Prince Albert, Zénon Parc et Saskatoon avant son départ pour onze représentations au Centre national des Arts à Ottawa. A Edmonton Le Cercle Molière est reçu par le Théâtre Français d'Edmonton qui a inscrit la pièce "Cré Sganarelle" dans sa saison 1982-83. Les billets de saison sont disponibles au T F E Communiquez au No. 469-[redacted].

"CRÉ SGANARELLE"

Le spectacle - Claude Dorge s'est inspiré d'un classique de la littérature française "Le Médecin malgré lui" de Molière pour écrire la comédie musicale "Cré Sganarelle" qui sera en tournee dans l'Ouest en octobre - novembre 1982. L action se situe dans l'Ouest canadien d'aujourd'hui. Le caractère rusé de Sganarelle le met dans des situations difficiles, même dangereuses. Voilà que deux "bras-forts" du parrain local croient que lui seul peut guérir la fille de leur "boss" Par question de ne pas réussir Mais Sganarelle s'en sortira, bien sûr, avec l'aide d'une tierce partie. Inutile de dire qu'à la tombée du rideau, tout le monde est bien content. Le Centre national des Arts (Ottawa) assure son appui à cette production du Cercle Molière.

L'auteur - Claude Dorge est comédien, metteur en scène, dramaturge, musicien, artiste. Depuis ses débuts au Cercle Molière en 1967 Monsieur Dorge a contribué comme auteur au succès de nombreuses productions, notamment "Le Roitelet" (maintenant disponible aux Editions du Blé), "O.K. D'abord", "Nico et Niski et la raquette volante," (tournée de l'Ouest, hiver '80). En tant que comédien, il a joué des rôles variés, allant du quadraplegique de "Une drôle de vie", au médecin 'Sganarelle" du "Médecin Volant" de Molière.

La musique - Gérard Jean, mieux connu sous le nom Ziz, écrit les textes avec Claude Dorge) et la musique pour "Cré Sganarelle"! Natif de Thunder Bay, Ziz fait ses études au Manitoba et commence à faire de la musique au 100 Nons dans les années '60. Ses talents de compositeur lui ont valu plusieurs prix, notamment le prix de la chanson-thème des Chorales Internationales 1982. Auteur-compositeur, interprète, animateur - Ziz amène sa bonne humeur et les multiples talents au Cerce pour cette collaboration.

HORAIRE - TOURNEE DE L'OUEST

le 12 octobre REGINA
Premiere représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

le 13 octobre - GRAVELBOURG
Premiere représentation de "Cré Sganarelle"

le 15 octobre - CALGARY
deux représentations de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

le 16 octobre LETHBRIDGE
représentation de "Cré Sganarelle"

le 18 octobre - EDMONTON
deux représentations de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"
représentation de "Cré Sganarelle" au Théâtre Français d'Edmonton

le 21 octobre EDMONTON
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"
représentation de "Cré Sganarelle" au TFE

le 22 octobre - EDMONTON
repréesentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"
représentation de "Cré Sganarelle" au TFE

le 23 octobre EDMONTON
représentation de "Cré Sganarelle" au TFE

le 24 octobre - EDMONTON
représentation de "Cré Sganarelle" au TFE

le 26 octobre - EDMONTON
deux représentations de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

le 28 octobre - GRANDE PRAIRIE
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

- FALHER
représentation de "Cré Sganarelle"

le 29 octobre - FALHER
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

le 30 octobre - ST-PAUL
représentation de "Cré Sganarelle"

le 1er novembre - ST-PAUL
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

BONNYVILLE
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

le 2 novembre PRINCE ALBERT
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"
représentation de "Cré Sganarelle"

le 3 novembre - ZENON PARC (Saskatchewan)
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"
représentation de "Cré Sganarelle"

le 4 novembre - saskatoon
représentation de "Nico et Niski et l'Etoile de Noël"

TV - FRANCO

SAMEDI

9 octobre

07h30 OUM. LE DAUPHIN BLANC
07h45 GRANGALLO ET PETITRO
08h00 CAPITAINE CAVERNE
08h30 PASSE PARTOUT
09h00 BELLE ET SEBASTIEN
09h30 CANDY
10h00 VIRULYSSE

Théâtre de marionnettes. Texte et réalisation: Gilbert Gratton. Une explosion au labo. L'oncle Albert travaille dans son laboratoire à une expérience dangereuse. Pendant ce temps, Virulysse, de plus en plus agile, commence à marcher. Deux visiteurs se présentent à la grille du jardin et s'avancent en direction de Pétaline lorsqu'une explosion retentit du côté du laboratoire.

10h30 NIC ET PIC
11h00 LES JEUX DU COMMONWEALTH
15h00 LES HEROS DU SAMEDI
16h00 TELEJOURNAL
16h05 NOIR SUR BLANC
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
18h00 LA SOIREE DU HOCKEY: Chicago à Montréal
20h30 FILM D'ART

L'École de New York. Documentaire réalisé par Michael Blackwood. L'école d'expressionnisme abstrait de New York, ses influences, ses méthodes et son évolution (All.).

21h30 LA COURSE AUTOUR DU MONDE
22h30 TELEJOURNAL
22h50 LE REGIONAL
23h05 CINEMA

"MON PERE N'A JAMAIS ECOUTE MES CHANSONS" drame psychologique réalisé par Gilbert Cates avec Gene Hackman, Melvyn Douglas et Estelle Parsons. Histoire d'un vieil homme autodidacte et dominateur. Son fils qui lui est très attaché, veut se remarier et aller vivre en Californie mais ne sait comment lui annoncer la nouvelle, car le vieillard compte sur lui pour tenir maison. (Am. 69)

DIMANCHE

10 octobre

07h30 ROQUET, BELLES OREILLES
08h00 DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE
08h30 PASSE-PARTOUT
09h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE POPEYE
09h30 KLIMBO
09h45 SI TOUS LES GENS DU MONDE ...
10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 FOOTBALL AMERICAIN
14h00 HEBDO-DIMANCHE
14h30 FILM
15h00 UNIVERS INCONNUS
16h00 LA SEMAINE VERTE
17h00 SECOND REGARD
18h00 TELEJOURNAL
18h05 SCIENCE-REALITE
18h30 LE TREFLE A 4 FEUILLES
19h00 METRO-BOULOT-DODO
19h30 LES BEAUX DIMANCHES:

Vaut mieux en rire. *Miracle japonais.* Comédie réalisée par Jacques Payette. Texte: André Dubois. Réal.-coord.: Jean Bissonnette. Parmi la distribution: Michel Forget, Robert Lebel, Marthe Choquette, Nicole Filion, Jean-Pierre Chartrand, Gérard Poirier, Jo-Ann Quérel, Normand Chouinard, Fernand Gignac, Danielle Ouimet, Gaston Lepage, Jean-Guy Moreau, André Dubois, France Castel, Gaston L'Heureux, Jacques Fauteux et Serge Christiaenssens.

20h30 TELEJOURNAL
21h20 LES BEAUX DIMANCHES: Appelez-moi Stéphane
22h20 LES BEAUX DIMANCHES: Musique: Roland Perrenoud
23h05 CINEMA

"LES ENFANTS DU PARADIS" (dern. de 2). Film d'époque écrit par Jacques Prévert et réalisé par Marcel Carné, avec Jean-Louis Barrault, Pierre Brasseur, Pierre Renoir et Marcel Herrand. L'Homme blanc, devenu célèbre, Debureau est marié à Nathalie, qu'il n'aime pas. Garance est entretenue par un compte richissime et Lemaître, jaloux en profita pour jouer Othello. Lacenaire assasine le comte. Debureau et Garance connaissent le bonheur, mais Nathalie les sépare toujours. (Fr. 50)

LUNDI

11 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 RIEN QUE POUR VOUS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 FOOTBALL CANADIEN
14h00 LE CLUB DES CINQ
15h00 FILM

15h30 ALLO BOU BOU
16h30 AU JEU
17h00 LA FEMME BIONIQUE

Science-fiction réalisée par Alan J. Levi, avec Lindsay Wagner, Richard Anderson et John Elerick. *Gagner, c'est l'essentiel.* Un agent secret opérant dans le sud-est asiatique a caché une cassette contenant des renseignements importants dans une auberge d'Ariam. Un rallye international a lieu dans les environs. Jaimie y est dépêchée à titre de co-pilote avec mission de précéder d'autres concurrents au courant de l'affaire.

18h00 CE SOIR
18h30 REFLEXIONS
19h00 LE VAGABOND
19h30 TERRE HUMAINE
20h00 TELE-SELECTION

"LA DERNIERE MELODIE" Drame réalisé par Alan J. Levi, avec Lynda Carter et Ronny Cox. Un professionnel de l'écoute électronique enregistre par hasard une conversation d'une extrême importance pour la survie entière de la population d'une ville. Les personnes piégées en hésiteront cependant pas sur les moyens à prendre pour faire disparaître toute trace de cette bande magnétique. (E.-U.)

22h00 LAPRADE POP
22h30 TELEJOURNAL
22h35 LE REGIONAL
23h15 LES JORDACHES

MARDI

12 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EGLISE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'aile
09h45 TAPE-TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 DE BIEN BELLES CHOSES
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 PICOTINE
11h35 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA

"LE PACHA" drame policier réalisé par Georges Lautner d'après un roman de Jean Laborde, avec Jean Gabin, Dany Carrel et André Pousse. Un commissaire de police enquête sur la mort d'un inspecteur qui avait partie liée avec les voleurs d'un chargement d'or. (F.R. 68)

16h00 BOBINO
16h30 EDGAR ALLAN, DETECTIVE
17h00 GRAND-PAPA
17h30 CE SOIR
18h00 LA SOIREE MONDIALE 1982
20h30 GRIZZLY ADAMS
21h30 PILE OU FACE
22h00 LES GIROUETTES
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h05 RENCONTRES
23h45 CINEMA

"L'ESPRIT DE LA MORT", drame fantastique réalisé par Peter Newbrook avec Robert Stephens, Robert Powell, Jane Lapotaire et Alex Scott. Sir Hugo est un adepte passionné de psychologie et s'intéresse énormément à la photographie. Ses étude le mènent à photographier des mourants. Il décèle sur plusieurs photos la présence d'une tache qui indique, selon lui, que l'esprit de la mort rôde autour des agonisants.

TV - FRANCO

MERCREDI

13 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 L'EVANGILE EN PAPIER
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LA FINE CUISINE D'HENRI BERNARD
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h55 BIZARRE BIZARRE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 BOBINO
16h30 IL ETAIT UNE FOIS L'ESPACE
17h00 LES PIERRAFEU

Dessins animés. Prod. Hanna-Barbera. Avec les voix de Paul Berval, Claude Michaud, Denise Proulx et Monique Miller. *La Folie de la radio mobile.* Fred et Arthur se procurent un poste de radio mobile. Pour ne pas avoir à céder les ondes, ils se font installer un amplificateur et font entendre leurs voix à travers les cordes à

17h30 CE SOIR
18h00 LA SERIE MONDIALE 1982
20h30 L'ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN
21h30 DANIEL BERTOL NO. L EXPLORATION ET VOUS
22h00 CE SOIR AFFAIRES PUBLIQUES
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 MAITRES ET VALETS

Feuilleton britannique qui retrace la vie d'une famille bourgeoise londonienne ainsi que de ses domestiques. Avec Jean Marsh, Pauline Collins et Gordon Jackson. Réa. John Hawkesworth. *Les Premiers Pas d'une femme de chambre.* Pour se rendre intéressante, une nouvelle domestique prétend être d'origine espagnole et posséder d'étranges pouvoirs.

24h00 CINEMA

"CHEVALIER SANS ARMURE", drame réalisé par Jacques Feyder avec Marlène Dietrich et Robert Donat (Br 37). Un jeune journaliste anglais vivant dans la Russie d'avant la Révolution écrit un article jugé anti-impérialiste. On lui donne quarante-huit heures pour quitter le pays.

JEUDI

14 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 LES ATELIERS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 BOUT D'CHOU ET CASSE-COU
11h55 LA ROUTE DE L'AMITIE
12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 CINEMA
"CADET D'EAU DOUCE" comédie réalisée par C. Reisner avec Buster Keaton, Ernest Torrence et Tom Lewis. Un père compte sur son fils pour lui aider à opérer son vieux bateau à vapeur malgré le nouveau service par bateau que vient d'inaugurer un banquier-maître de la ville. (E-U. 28)
16h00 BOBINO
16h30 POP-CITROUILLE
17h00 TELE-$
18h00 CE SOIR
18h30 L'ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN
19h00 VIVRE A TROIS
19h30 MONSIEUR LE MINISTRE
20h00 LES GRANDS FILMS
"VA VOIR MAMAN PAPA TRAVAILLE" drame sentimental réalisé par François Leterrier d'après le roman de Françoise Dorin, avec Marlène Jobert, Philippe Léotard et Vladimir Andrès. Une mère de famille tente un retour au monde du travail dans une boutique de décoration intérieure. Au cours d'une sortie avec son jeune fils, elle fait la rencontre d'un homme, divorcé et père d'une fillette, avec lequel elle sympathise. (Fr 77)
22h00 LE TEMPS DES CHOIX
22h30 TELEJOURNAL
22h55 LE REGIONAL
23h15 CINEMA "LE CANARDEUR" drame policier réalisé par Michael Cimino avec Clint Eastwood, Jeff Bridges et George Kennedy. Lightfoot, un jeune voyou fait la connaissance de Thunderbolt, un criminel qui est poursuivi par d'anciens complices pour avoir caché le butin d'un hold-up. Lightfoot réunit tous ces gens et leur propose de recommencer le vol. Le coup réussit, mais la police intervenant trop vite les voleurs auront du mal à s'en tirer. (Am. 74)

VENDREDI

15 octobre

09h00 EN MOUVEMENT
09h00 EN MOUVEMENT
09h15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
09h30 A TIRE D'AILE
09h45 TAPE TAMBOUR
10h00 PASSE-PARTOUT
10h30 MOI AUSSI JE PARLE FRANCAIS
11h00 LES TROUVAILLES DE CLEMENCE
11h30 DU NEUF AU ZOO
11h55 VIVRE SA VIE

Anim. Jacques Languirand. Réal. Robert Séguin et Charles Binamé. *Tarzan ou L'Homme coupé de la nature.* La révolution industrielle a provoqué une rupture entre l'homme et la nature. Le mythe de Tarzan est apparu comme une manifestation de l'inconscient collectif de l'homme technologique en mal de racines.

12h25 TELEJOURNAL
12h30 ALLO BOU BOU
13h30 AU JOUR LE JOUR
14h30 TELE-FEUILLETON

"LA DERNIERE DES CREATURES" (5e de 6). Une rencontre inopinée révèle à ses hôtes l'origine modeste de Marianne. Du coup, les rumeurs les plus malveillantes circulent comme si elle était la dernière des créatures.

15h30 WOODY LE PIC
16h00 BOBINO
16h30 BOF ET CIE
17h00 GENIES EN HERBE
17h30 CE SOIR
SOIREE DU TONNERRE!!
18h00 LA SERIE MONDIALE DU BASEBALL
L ENJEU POLITIQUE ALBERTAIN
BONNE FETE MAMAN
NOUVELLES NATIONALES
LE REGIONAL
CINEMA

"SABATA" western réalisé par Frank Kramer avec Lee Van Cleef, William Berger et Franco Ressel. Sabata est sur les lieux d'un vol audacieux commis à la Banque de Daugherty au Texas. Il a vite fait d'identifier les vrais responsables du méfait et exige d'eux un fort montant d'argent pour prix de son silence. Les coupables acceptent mais tentent de le faire disparaître. (It 69)

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Le 3 mai 1982 dans l'avis public 1982-44, le Conseil a publié un appel de demandes visant la diffusion de services de télévision payante (Phase II). En réponse à cet appel, le Conseil a reçu des demandes en vue de modifier les licences des entreprises de réception de radiodiffusion suivantes, afin de diffuser les services de télévision payante tel qu'indiqué

Secteur de Calgary, Alta. demande 821451200 CABLESYSTEMS Alberta Ltd 3003 MacLeod Trail SE, Calgary Alta. Pour distribution Société de Communications Canadienne Premier Choix (Langue Française) Lively Arts Market Builders Inc Alberta Independent Pay Television. La demande peut être examinée au 3003 MacLeod Trail S.E., Calgary, Alta.

Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1 promenade du Portage, Hull (Qué.) et CRTC bureau régional, Bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa Ont. K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 18 octobre 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN 95)

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, 5013 - 51e rue, (C.P. 548) Yellowknife, T.N.O., X1A 1S6. tél (403) 873-4492, seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé

Projet No: 839471

Fort Providence, T.N.O.
R.C.M.P. Residences des mariés

Date limite: 11 h 30 (HAR) 10 novembre 1982

Dépôt: $50.

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta 5013 - 51e rue, Yellowknife, T.N.O., Hay River, T.N.O., Inuvik, T.N.O., Fort Smith, T.N.O., Fort Simpson, T.N.O., et peuvent être étudiées aux bureaux de l'Association de la Construction situés à Edmonton, Alberta, et au bureau de l'Association de la Construction du T.N.O. à Yellowknife, T.N.O., Hay River, T.N.O., et Inuvik, T.N.O.

Pour plus d'informations communiquez avec:

M. H.N. Kochison
Directeur du projet
Téléphone: (403) 420-3161

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.



Une chance pour tous

C'est aujourd'hui que se forgent les professions de demain.

JEUNES

Si vous avez de la difficulté à trouver un emploi permanent, s'il n'y a pas de débouchés dans le genre d'emplois qui vous intéresse ...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Pour parfaire votre formation et améliorer vos compétences, le Gouvernement fédéral assume les frais de vos cours et vous accorde même une allocation tout le temps que dure votre formation.

FEMMES

Si votre emploi est menacé par l'avènement de la nouvelle technologie, si vous voulez retourner sur le marché du travail, si vous voulez réorienter votre carrière le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral rembourse aux employeurs 75 % du salaire versé aux femmes qu'ils formeront pour exercer un emploi traditionnellement réservé aux hommes.

APPRENTIS

Si vous avez peur de perdre votre emploi, s'il y a encombrement dans la profession que vous voulez exercer ...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral encourage les apprentis à compléter leur formation en leur accordant de meilleures allocations, dont une allocation supplémentaire à ceux qui sont mis à pied dans des professions où l'on prévoit quand même une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée.

AUTOCHTONES

Si vous n'avez pas accès aux emplois créés dans votre région parce que vous ne possédez pas les compétences requises alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral accorde des fonds aux organismes à but non lucratif qui mettent sur pied des cours de formation conduisant à un emploi, de recyclage ou de perfectionnement, permettant ainsi aux travailleurs d'acquérir les compétences nécessaires aux emplois de demain.

HANDICAPÉS

Comme beaucoup d'autres Canadiens, les handicapés ne peuvent donner leur plein rendement que si on leur en offre la possibilité. Voilà justement un des objectifs du nouveau Programme national de formation... L'évolution de la technologie et de l'économie canadienne a créé des emplois exigeant de nouvelles compétences. Le nouveau Programme national de formation comporte certaines dispositions qui facilitent aux handicapés l'apprentissage de ces nouvelles compétences. Vous pouvez acquérir cette formation professionnelle dans des organismes privés ou à but non lucratif adaptant leur programme à votre propre cas.

TRAVAILLEURS

Si la nouvelle technologie vous a coûté votre emploi ...alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. La Caisse d'accroissement des compétences professionnelles fournit les fonds nécessaires à l'aménagement, l'expansion et la modernisation des établissements de formation; et le Système de projections des professions détermine les besoins du Canada en main-d'oeuvre qualifiée et dirige les travailleurs vers ces secteurs d'emplois prioritaires.

EMPLOYEURS

Si vous avez besoin d'aide financière pour former votre main-d'oeuvre, si vous n'avez pas l'équipement approprié pour former des travailleurs dans des emplois spécialisés... alors, le nouveau Programme national de formation peut vous aider. Le Gouvernement fédéral disposera de $166 millions en 1982-1983 pour aider les employeurs à former des travailleurs, en leur remboursant la presque totalité de leurs coûts de formation et une partie du salaire des stagiaires.

Si vous voulez en savoir davantage sur le nouveau Programme national de formation écrivez-nous: Les compétences de demain, Ottawa K1A 0J9.

Nom
Adresse Ville
Province Code postal



La SCA veut émettre $100 millions en débentures aux Etats-Unis

Ottawa, le 24 septembre 1982 – Le ministre de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, a annoncé aujourd'hui que la Société du crédit agricole Canada a déposé un acte d'enregistrement auprès de la "Securities and Exchange Commission" des Etats-Unis en vue d'émettre $100 millions U.S. en débentures venant à échéance en l'an 2002.

"C'est le premier essai de la SCA sur les marchés financiers depuis que les modifications à la Loi sur le crédit agricole lui permettent d'emprunter une partie de ses fonds ailleurs qu'auprès du Fonds du revenu consolidé (FRC)", a déclaré M Whelan.

La Société, qui a étudié à fond les marchés financiers en fonction de ses besoins d'emprunt à long terme, a choisi le marché américain pour faire son entrée sur les marchés de capitaux.

Le prix des débentures sera fixé peu avant leur émission. Les sociétés "Goldman, Sachs & Co.", "Morgan Stanley & Co. Incorporated", "Dominion Securities Ames Inc." et "Wood Gundy Incorporated" ont été nommées administrateurs du syndicat de garantie.

"La SCA pourrait utiliser ces fonds pour son programme de prêt dès novembre. Elle dispose cette année, pour ses prêts, d'un budget de $500 millions qui est constitué des fonds du FRC et des remboursements effectués par les agriculteurs. Le 28 juin, elle recevait du gouvernement un budget supplémentaire de $50 millions à titre de contribution du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture qui s'adresse aux agriculteurs aux prises avec de graves problèmes financiers".

M. Whelan a conclu que "si l'émission de débentures sur le marché américain réussit, la Société pourra prêter $125 millions de plus en dollars canadiens, et qu'il est donc possible qu'elle prête près de $700 millions en 1982-1983".

Entre le 1er avril et le 15 septembre 1982, la SCA a approuvé ou accepté des demandes de prêt totalisant $346 millions, dont $80 millions ont été accordés en vertu du Programme spécial d'aide financière à l'agriculture.



AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

DOSSIER: CA27010

PROJET:

bfc Calgary (Alberta)
Remplacement des conduits d'eau, aires de la base

La date limite de réception des soumissions pour le projet susmentionné est maintenant 3:00 p.m. (heure normale de l'est) le JEUDI 21 octobre 1982.

W.J. Mulock, secrétaire
Construction de défense [1951] Limitée
Billings Bridge Plaza
12ème étage Immeuble SBI
2323 Promenade Riverside
Ottawa, Ontario
K1A 0K3

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS

Le C.R.T.C. a été saisi de demandes en vue de modifier les licences des entreprises de réception de radiodiffusion suivantes en supprimant les conditions de licence régissant les aires de desserte autorisées et la distribution des services et signaux facultatifs, et en leur substituant la condition de licence suivante: "L'approbation du Conseil est requise avant d'apporter tout changement à l'aire de desserte autorisée ou à la distribution des signaux ou services."

Alberta Broadcasting Corp. Ltd., 200-208, promenade Beacon Hill, Fort McMurray pour Fort McMurray (821713500). La demande peut être examinée à 200-203, prom., Fort McMurray.

Banff Community Television, CP 241, Banff (Alta) pour Banff (821964400). La demande peut être examinée à 215, ave Banff et 902-8e rue, Canmore.

Brooks Community Television Ltd., CP 1448, Taber (Alta) pour Brooks (8220—63400). La demande peut être examinée à 333-9e rue est, Brooks.

Cablesystems Alberta Ltd., 3003 MacLeod Trail SE, Calgary (Alta) pour Calgary (821759800). La demande peut être examinée à 3003 MacLeod Trail SE, Calgary.

Community Antenna Systems Ltd., 5358, 89e rue, Edmonton (Alta) pour St-Paul (Alta) (821988300). La demande peut être examiné à 105-5009, 50e ave, St-Paul.

Capital Cable TV Ltd., 7024, 101e ave, Edmonton (Alta) pour Edmonton (8220469-00); Redwater (822047700); Bruderheim (822048500). Les demandes peuvent être examinées au 7024-101 ave., Edmonton.

Northern Cablevision Ltd., 5358, 89e rue, Edmonton (Alta) pour Bonnyville (821989100); Fox Creek (821990900); Grande Cache (821991700); Grande Prairie (821993300); Grand Centre (821992500); Peace River (821994100); Whitecourt (821995800); Wainwright (821996600). Les demandes peuvent être examinées à 5114, 51e ave, Bonnyville, Bureau Municipal, Fox Creek, 99e rue, Grande Cache, 5308, 50e ave, Grand Centre, 9807, 116e ave, Grande Prairie, 10005, 99e ave, Peace River, 3836, rue Highway, Whitecourt, 1902, 15e ave, Wainwright.

QCTV Ltd., 10538, 114e rue, Edmonton (Alta) pour Bowden (822006300); Barrhead (822005500); Cardston (822007100); Jasper (822018800); Claresholm (822008900); Didsbury (822009700); Lloydminster (822019600); Lacombe (822020400); Okotoks (822—021200); Olds (822022000); Ponoka (822023800); Raymond (822024600); Stettler (822025399); Drayton Valley (822010500); Drumheller (822011300); Edmonton (822012100); Edson (82201—5400) Fort MacLeod (8220-14700); Granum (822015400) High River (822016200); Innisfail (822017000); Vegreville (822026100); Vermilion (822027900); Viking (822028700); Westlock (822029500). Les demandes peuvent être examinés aux 10525-116e rue, Edmonton. Phillips Central Hardware, 2011-20e ave, Bowden; Ken Sterling, 5139-50e rue, Barrhead; Cardston Radio & TV, 30-3e ave ouest, Cardston; Ted's TV Service, 119-49e ave, Claresholm; Didsbury Electronics Sales 0 Services, 2015-19e ave, Didsbury; Mountain Esso Service, Promenade Connaught, Jasper; 5728-44e rue, Lloydminster; Tall Pine TV Ltd., 5018-50e ave, Lacombe; Radio Shack Dealer, 12A Okotoks Town Square, Okotoks; Bird Electronics Ltd., 5001-49e ave, Olds; Ponoka Radio & Electric, 5018-50e rue, Ponoka; Wayne Greep Electric, 58, Broadway nord, Raymond; Lukes TV & Radio Sales, 4705-50e rue, Stetler; Rex's TV & Radio, 5105-51e ave, Drayton Valley; Morse's TV Sales & Service, 316, rue Centre, Drumheller; CKST Radio Station, 8610, ave McKenney, St-Albert; Radio Shack Dealer, Centre d'Achats Grand Trunk, Edson; Radio Shack Dealer, 253, 24e rue, Fort MacLeod; bureau municipal, 304, ave Railway, Granum; Radio Shack Dealer, 117-4e ave, ouest, High River; Innisfail TV & Stereo, 114 carré Henday, Innisfail; Pleasant Electric 4946-52e ave, Vegreville; Karwandy Radio Shack, 4930-50e ave, Vermilion; Kelly's Hardware, 5036-52e ave, Viking; Radio Shack Dealer, 9916-106e rue, Westlock.

Rocky Mountain House CATV Ltd., 163, rue Mountain, Hinton (Alta) pour Hinton (821811700). La demande peut être examinée à 163, rue Mountain, Hinton.

Superior Communications Ltd., 5358-89e rue, Edmonton (Alta) pour Athabasca (Alta) (821987500). La demande peut être examinée à 4908A-51e rue, Athabasca.

Taber Cable Television Ltd., CP 1448, Taber (Alta) pour Taber et Vauxhall (822061800) et Bow Island (822062600). Les demandes peuvent être examinées aux 5309-48e ave, Taber; Bureau municipal, Vauxhall; Bureau municipal, Bow Island.

Examen des demandes et des documents: à l'adresse locale indiquée dans cet avis et au Conseil, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, Pièce 561, Hull; bureau du C.R.T.C. à Vancouver, 701 ouest, rue Georgia.

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de son intervention au requérant, au plus tard le 22 octobre 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervention pour appuyer la demande, s'y opposer ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C., pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-100)

Canada



APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone(403) 420-3213 seront reçues jusqu'à la date et l'heure limites spécifiées. Les documents de soumission sont disponibles des bureaux du département en liste, sur paiement du dépôt demandé.

Projet No.: 003382

Parc National de Banff, Alberta
Déblaiement, aménagement des pentes, drainage, revêtement en gravier et en asphalte de la route
km 5.5. à 12.5
Autoroute Trans Canadienne

Date limite: 11 h 30 (HAR) 21 octobre 1982

Dépôt: 250$

Les documents de soumission sont disponibles de la salle 200, 9925 - 109e rue , Edmonton, Alberta; chambre 832, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.; 2221 Hanselman Court, Saskatoon , Saskatchewan, 1100 édifice Motherwell, Régina, Saskatchewan; 201 édifice Fédérale, 269 rue Main, Winnipeg, Manitoba et peuvent être étudiés au bureau du Ministère des Travaux Publics du Canada à Banff, Alberta; et Toronto, Ontario.

Les documents sont également disponibles aux Bureaux De l'Association des Routiers situés à Edmonton, Alberta; Vancouver, C.B.; Winnipeg, Manitoba; et Régina, Saskatchewan.

Pour plus de renseignement communiquez avec:

R.S. Thomson
Directeur de projet
Téléphone : [403] 420-3229

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire sous forme d'un chèque bancaire établit à l'ordre du Receveur Général du Canada, est sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date et l'heure de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Le C.R.T.C. a été saisi des demandes suivantes:

Secteur d'Edmonton et Régions, (Alta). Demande (821463700) présentée par QCTV Ltd., 10538-114e rue, Edmonton (Alta) en vue de modifier la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion desservant un secteur d'Edmonton et régions comme suit: pour diffuser les services de télévision payante suivants: First Choice Canadian Communications Corporation (de langue anglaise) Alberta Independent Pay Television Lively Arts Market Builders Inc.; et pour ajouter la distribution en double de KSPS-TV (PBS) Spokane (Washington) à TEMPS PARTIEL avec le service de la Lively Arts Market Builders Inc. lorsque celui-ci n'est pas offert. Le requérant projette, de même, des modifications à la conversion de canaux allant du service de base au service de canaux supplémentaires aux fins de diffuser les services de télévision payante. La demande peut être examinée 10525-116e rue, Edmonton, (Alta), 8610, ave McKenney, St-Albert, (Alta). Examen des documents: les documents peuvent être examinés pendant les heures normales de bureau. Les dossiers peuvent être étudiés aux adresses indiquées et au CRTC, Edifice Central, Les Terrasses de la Chaudière, Pièce 561, 1, promenade du Portage, Hull (Qué.); et CRTC bureau régional de Montréal, bureau régional de l'Ouest, 701 ouest rue Georgia, Vancouver (B.C.)

Intervention: toute personne intéressée peut faire parvenir une intervention écrite au Secrétaire général, C.R.T.C., Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et remettre une copie exacte de l'intervention au requérant au plus tard le 18 octobre 1982. L'intervention doit comprendre un exposé clair et concis des faits pertinents ainsi que des motifs sur lesquels se fonde l'intervenant pour appuyer la demande, s'y c.,poser ou proposer des modifications. Le reçu de la poste ou du messager doit être joint à la copie du C.R.T.C. pour prouver que le requérant a reçu sa copie. (PN-94)

Canada

Le Conseil français de l'Alberta Teacher's Association

Par Guy Goyette

Le Conseil Français tiendra son Congrès annuel les 15-16-17 octobre prochains au Edmonton Inn. Ce Conseil regroupe les enseignants albertains rattachés à l'instruction du Français et en français des matières scolaires. Le Conseil français est l'un des 22 conseils sous l'égide de l'Alberta Teachers' Association.

Le Conseil Français s'adresse à l'enseignant sur le plan formation professionnelle tels le Congrès annuel, la revue "Notre Langue et notre Culture". De son côté, l'AEBA (Association des Educateurs Bilingues de l'Alberta) anime les activités scolaires touchant l'application rattachée à l'enseignement en français tels, concours littéraires annuels, (province) les concours oratoires (régions) etc...

"Depuis 2 ans, à travers l'annexe D administré par le Students' Finance Board, nous avons reçu des octrois permettant de faire venir un plus grand nombre de conférenciers aux assemblées annuelles nous dit Jocelyne Beaulieu-Dorfman, présidente sortant de charge.

La directrice de la conférence cette année est Gracia Brinkman; celle-ci entrera en fonction comme présidente du Conseil Français lors de la réunion annuelle qui aura lieu lors des sessions à l'Edmonton Inn.

Rappelons que le but principal du Conseil Français est de fournir une aide professionnelle aux enseignants en ce qui a trait à l'instruction en français.

"Etant donné qu'Edmonton est plus accessible à la majorité des enseignants, nous avons préféré garder ce centre comme lieu de conférences majeures. C'est la seule occasion que les professeurs ont de se rencontrer au niveau provincial pour échanger et participer à des ateliers présentés en français sur des thèmes tels que l'enseignement du français et des autres matières enseignées en français. Il y a aussi des thèmes telles que communication orale et écrite, danses folkloriques, art dramatique, orthopédagogie, etc..."

La conférence annuelle d'octobre présentera des invités distingués dont voici une liste: du Québec, Estelle Jacques-Gagné, français au primaire et expression écrite 4-6; France Bourque-Moreau, danse folklorique; Alain Soulières, le français, d'Ottawa, L. Desjarlais, psychologie dans l'enseignement. De la Saskatchewan, André Moquin, planification et évaluation. Les autre conférenciers seront de l'Alberta: Michèle Provost, littérature enfantine; Josée Moffat, apprentissage à la maternelle; Jocelyne Beaulieu-Dorfman, laboratoire de mathématiques; Eric Mérinat, marionnettes; Réginald Bigras, art dramatique 7-12; Sandra Weber, orthopédagogie; Marcel Lavallée, études sociales; Lise Nicholson, immersion albertaine; Claude Ouimet, psychologie de l'adolescent; Jeannine Gerlat, mathématiques 7-9; France Levasseur, communication orale et écrite; Marcel Gravel, culture et littérature au secondaire; Roger Mahé, bourses disponibles; Hans Bergman, Universiade '83. Gilles Lalande d'Ottawa représentera le Commissaire aux langues officielles aux cérémonies d'ouverture.

Voir

CONSEIL FRANCAIS

page 19

Nos paroisses francophones
MESSES DU DIMANCHE

Immaculee Conception 10830-96e rue

DIMANCHES - 10h30 et midi

Ste-Anne 16422 - 99A avenue

SAMEDIS - 17h15
DIMANCHES - 10h30 et midi

St-Joachim 9928 - 110e rue

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h00 et midi

St-Thomas D'Aquin 8760-84e avenue

SAMEDIS - 19h00
DIMANCHES - 09h30 et 11h00

Ste-Famille à Calgary 5e rue S.O.

SAMEDIS - 17h00
DIMANCHES - 10h30, midi et 19h30

L'aspect social de la conférence annuelle comporte un vin-fromage le vendredi soir et le banquet-buffet du samedi soir. Lors de ce banquet, on pourra assister à une présentation monologuiste par Réginald Bigras. Ce banquet est ouvert au public. Il y a une centaine de billets qu'on peut se procurer au Centre de Documentation dont l'entrée est située tout près du gymnase de la Faculté Saint-Jean (8406 - 91e rue à Edmonton) Le prix est de 20$ par personne. On doit se procurer les billets avant le 14 octobre.

Aussi, du vendredi soir au samedi après-midi, il y aura exposition par les maisons d'édition et librairies, telles le Carrefour, le Centre Educatif et Culturel de Montréal, Guérin, Breault et Bouthillier de Montréal et d'autres.

Au bénéfice du Conseil Français, il est bon de noter la participation d'environ 300 enseignants sur 400 environ de possibles lors de ces conférences annuelles. Le pourcentage est formidable si on considère que la moyenne provinciale pour les 22 conseil de l'ATA est entre 25 et 35%

Plus de gaz albertain pour davantage de Canadiens

De nouveaux marchés pour le gaz naturel, grâce à un financement conjoint Alberta-Canada

Un tout nouveau programme du gouvernement du Canada contribue au développement de nouveaux marchés pour le gaz naturel de l'Alberta. Selon l'entente Canada-Alberta sur l'énergie, ce programme est subventionné conjointement par les gouvernements du Canada et de l'Alberta.

Grâce à ce Programme d'expansion des réseaux de distribution (PERD), les sociétés de gaz naturel à l'est de l'Alberta recevront des subventions pour aider à étendre leur service à des régions qu'elles ne pouvaient auparavant desservir d'une façon rentable. Quant aux nouveaux clients, ils pourront aussi recevoir des subventions dans le cadre du Programme canadien de remplacement du pétrole, qui fonctionne déjà à merveille.

Le PERD a reçu un accueil enthousiaste de la part des sociétés distributrices. Dès la fin de 1982, première année du Programme, des centaines de projets d'extension auront été complétés, permettant ainsi à des milliers de familles canadiennes de profiter du gaz naturel de l'Alberta.

Des mesures pour atténuer la sous-utilisation du pétrole

Il est tout aussi important d'assurer des débouchés au pétrole albertain. Plus tôt cette année, à cause de marchés trop restreints, trop de pétrole albertain restait inexploité. Ceux qui avaient découvert ce pétrole n'en tiraient aucun revenu, et cet argent est nécessaire pour trouver les nouvelles sources de pétrole qui aideront le Canada à atteindre l'indépendance énergétique.

En avril dernier, le gouvernement du Canada annonçait une série de mesures visant à contrer ce problème, suivies peu de temps après, dans le cadre de la mise à jour de son Programme énergétique national, par d'autres mesures destinées à faciliter aux raffineurs de la côte atlantique du Canada l'achat de pétrole albertain.

Ces mesures ont atténué de beaucoup le problème, mais le gouvernement canadien continue de surveiller de près la situation et d'appliquer, au besoin, les correctifs nécessaires.

Il existe beaucoup d'autres programmes du gouvernement canadien qui peuvent vous aider à économiser énergie et argent.



Renseignez-vous en écrivant à:
Énergie, Mines et Ressources Canada
Case postale 3500
Ottawa (Ontario) K1Y 4G1

Énergie, Mines et Ressources Canada | Energy, Mines and Resources Canada

Canadä